



# DOSSIER PEDAGOGIQUE

Notes méthodologiques



**Agriculture et réchauffement  
climatique**

**Travail de l'enfant**

**Economie solidaire et sociale**

**Migrations**

**Eau**





## CONTENU

INTRODUCTION.....	4
Objectif général des modules: .....	4
Évaluation par les animateurs .....	5
MODULE AGRICULTURE ET RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE .....	6
Fiche séquence N°1 : les stratégies d'adaptation de l'homme .....	7
Fiche séquence N°2 : la biodiversité.....	7
Cours 1 : le bingo des espèces .....	9
Cours 2 : la biodiversité victime du changement climatique .....	11
Fiche séquence N°3 : écogestes .....	15
Cours 1: sensibilisation à l'impact écologique.....	16
Cours 2: les ecogestes .....	20
MODULE TRAVAIL DES ENFANTS.....	22
Fiche séquence N°1 : une problématique à prendre en compte.....	23
Cours 1: l'enfant et le travail.....	23
Cours 2: les enfants dans le monde.....	24
Fiche séquence N°2 : les droits de l'enfant pour toutes et tous .....	26
Cours 1: nos droits .....	26
Cours 2: le respect de droits de l'enfant.....	27
Fiche séquence N°3 : les enfants prennent la parole.....	29
Cours 1: régulariser ou interdire le travail des enfants ? .....	29
Cours 2: deux mondes opposés .....	30
MODULE ÉCONOMIE MONDIALE ET SOLIDAIRE.....	31
Fiche séquence N°1 : économie sociale.....	32
séquence n°1 : économie sociale.....	33
Fiche séquence N°2 : économie solidaire.....	36
Séquence n°2 : économie solidaire.....	36



Fiche séquence N°3 : l'économie solidaire et sociale : ess .....	40
Séquence n°3 : ESS.....	41
MODULE MIGRATIONS.....	44
Fiche séquence N°1 : les différentes migrations .....	44
Séquence n ° 1 : les différentes migrations.....	47
Fiche séquence N°2 : les réfugiés et les immigrés .....	49
Fiche séquence N°3 : le choix du migrant .....	53
Séquence n°3 : le choix du migrant.....	53
MODULE EAU.....	59
Fiche séquence N°1 : l'homme qui dépend de la terre.....	59
séquence N°1 : l'homme qui dépend de la terre.....	60
Fiche séquence N°2 : strateg'eau .....	64
Fiche séquence N°3 : l'importance de l'eau.....	64
ANNEXES .....	66
Module agriculture et réchauffement Climatique.....	66
Module le travail des enfants .....	75
Module migrations.....	86
BIBLIOGRAPHIE .....	96



## INTRODUCTION

---

### OBJECTIF GÉNÉRAL DES MODULES:

---

**ACDA** est une ONG active dans l'éducation à la citoyenneté mondiale : elle veut amener un public de 12 à 15 ans à devenir des citoyens responsables. Pour cette raison et pour pallier certaines lacunes des programmes scolaires, ACDA a conçu 5 dossiers/modules qui abordent chacun une thématique actuelle.

L'**objectif** consiste à permettre aux élèves de prendre conscience des problèmes de société et d'environnement, de découvrir qu'ils appartiennent à des groupes humains diversifiés et multiculturels, de se montrer actifs et responsables, de s'ouvrir sur les autres et sur le monde : tous ces points rejoignent parfaitement l'esprit des programmes.

Ces **modules** s'inscrivent dans le programme de la communauté française et de l'enseignement libre et reprennent les principaux éléments de l'un et de l'autre. Ils respectent les savoirs, objectifs et compétences propres aux cours concernés.

Les **compétences transversales** développées seront entre autres : développement personnel, capacité d'analyse et de synthèse, défense d'un point de vue...

Les classes concernées sont les trois premières années d'humanité et, dans une moindre mesure, la 4<sup>e</sup> année.

Les différentes **séquences** offrent un éventail varié d'activités. Elles sont groupées en 5 modules :

- Agriculture et changement climatique
- Travail des enfants
- Economie Solidaire et Sociale
- Eau
- Migrations

Nous laissons à chaque enseignant (e) la possibilité d'adapter le matériel selon son imagination, sa sensibilité et sa connaissance des élèves. Il trouvera des notes méthodologiques (en lien avec le carnet de l'étudiant) ainsi que des informations destinées à lui permettre d'aller plus loin dans la connaissance du sujet s'il le désire.

La mallette a été relue par des enseignants qui ont vérifié la pertinence et la cohérence des activités.

**Sur demande**, des membres d'ACDA peuvent venir faire une animation sur le Pérou (instruments de musique, culture, histoire, activités spécifiques etc....) Cette animation peut compléter le thème 3 de la mallette mais est indépendante de l'ensemble.

Malgré toutes les précautions prises, des fautes d'orthographe peuvent avoir échappé à notre vigilance... Merci pour votre compréhension.



## ÉVALUATION PAR LES ANIMATEURS

---

Merci d'aller sur le **blog** des enseignants : <http://acdaeducation.blogspot.be/>

TRES IMPORTANT POUR NOUS: envoyez-nous votre appréciation. Nous serons très heureux de recevoir votre avis et de tenir compte de vos suggestions. Elles seront partagées avec les autres enseignants.

Un blog est aussi mis à disposition : <http://acdaeducation.blogspot.be>

ACDA

45, Rue de Roucourt

7600 PERUWELZ

Tél: 069 781238

Email : [acda@acda-peru.org](mailto:acda@acda-peru.org)

[www.acda-peru.org](http://www.acda-peru.org)



Avec la collaboration du cours EDM de l'HELHa Leuze (responsable Anne Delangre), Christine Vander Elst, Colette Bourdon, Cristian Iván Díaz Castro, Gilles Mapessa, Itziar Solaun Fernández, Luisa Guevara, Magali Guyaut et Romain Delmotte



## MODULE AGRICULTURE ET RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

### Objectif dossier

Comme souligné dans le « décret missions », un des objectifs de l'enseignement est d'« Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ». Donc, ACDA propose ce dossier qui permet de sensibiliser les élèves du premier degré inférieur à la problématique du réchauffement climatique.



Depuis des millénaires, l'homme a domestiqué la nature pour en tirer sa subsistance. Depuis quelques années, les agissements des êtres humains engendrent des conséquences alarmantes pour l'environnement.

L'ensemble des formes de vie sur Terre, les relations qui existent entre elles et avec leurs milieux en déterminent pourtant la santé.

Ce dossier est essentiellement un outil de réflexion. L'élève sera amené à comprendre les enjeux de certaines décisions politiques et économiques et à prendre conscience qu'à son niveau, il peut poser des actes de citoyen responsable et respectueux de son milieu de vie.

Ce vaste sujet vous est proposé à partir de trois thématiques qui font deux fois 50 minutes:

- Cours 1 : Les stratégies d'adaptation de l'homme
- Cours 2 : La biodiversité victime du changement climatique

Ces trois cours sont complémentaires mais peuvent également être travaillés séparément.

Le but général est d'aider les enseignants et les animateurs à intégrer ce thème dans leurs activités en leur suggérant des idées et en leur proposant du matériel à utiliser tel quel ou duquel s'inspirer librement

Un « carnet fiches outil » est joint afin d'explicitier certains points méthodologiques proposés :

1. Dazibao
2. La carte mentale appelée également « Map mind »
3. Les chapeaux de Bono

Un « carnet fiches outil » est joint afin d'explicitier certains points méthodologiques proposés :

1. Dazibao
2. La carte mentale appelée également « Map mind »
3. Les chapeaux de Bono

Nous laissons à chaque enseignant (e) la possibilité d'adapter le matériel à son environnement selon son imagination, sa sensibilité et sa connaissance des étudiants  
\*Certains cours peuvent durer plus longtemps, en faisant participer les étudiants selon leurs capacités et en variant les types d'activité.



## FICHE SEQUENCE N°1 : LES ESTRATEGIES D'ADAPTATION DE L'HOMME

**Tout le matériel sur le carnet Agrico'Adapt.**

**Films :** Le changement climatique, tout le monde le subit (DVD films- ACDA)

## FICHE SEQUENCE N°2 : LA BIODIVERSITE

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min. Deux heures consécutives seraient préférables.

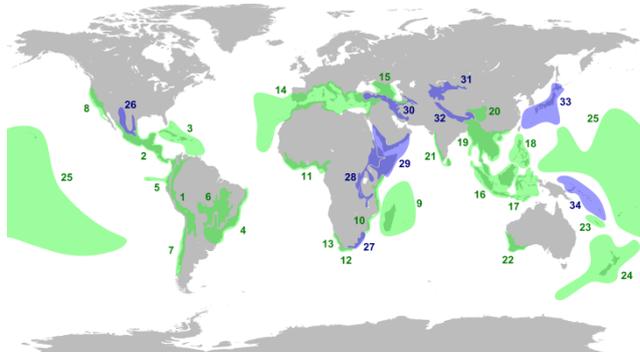
### Compétences :

1. Reconnaître et cibler certaines espèces en voie de disparition
2. Repérer les menaces
3. Comprendre le concept d'écosystème
4. Comprendre et analyser les conséquences des menaces sur les espèces animales et végétales
5. Comprendre le concept de biodiversité
6. Comprendre les enjeux des pratiques agricoles
7. Comprendre et reconnaître les concepts de monoculture et polyculture.
8. Apprécier l'importance de la biodiversité dans le monde

### Réflexion sur le thème :

Dans l'univers du vivant, tout est relié, tout est interdépendant.

L'ensemble des formes de vie sur Terre, les relations qui existent entre elles et avec leurs milieux en déterminent la santé. La biodiversité se définit à plusieurs niveaux de la diversité des gènes, des espèces (dont l'Homme) et des écosystèmes.



**Point chaud de biodiversité :** Un point chaud ou hotspot de biodiversité est une zone géographique contenant au moins 1500 espèces végétales endémiques mais qui a déjà perdu au moins 70 % des espèces présentes dans leur état originel

A la base de notre alimentation, de notre santé et de nos activités, elle est le gage du bon fonctionnement et de l'équilibre de notre planète.

L'extinction de certaines espèces aurait d'énormes conséquences sur la production alimentaire.

Prêter attention à la nature, c'est gérer notre avenir car elle constitue un réservoir de ressources connues et encore inconnues, c'est veiller à notre bien-être dans les relations que nous pouvons nouer avec elle.

Aujourd'hui, nombreuses sont les espèces qui sont menacées d'extinction. Panda, ours polaire, abeilles... Certaines sont connues, d'autres beaucoup moins. Mais toutes sont directement sous le joug de nos comportements. Ainsi, aujourd'hui, la biodiversité est gravement endommagée par les actes de l'Homme. La manière de cultiver la terre a dans ce cadre toute son importance.



Depuis les années 1960, la monoculture (pratique agricole consistant à cultiver une seule plante, année après année) est pratiquée en de nombreux endroits. Cela a été possible grâce aux avancées techniques et la mise au point de produits permettant de fertiliser le sol sans devoir utiliser la rotation des cultures. C'est problématique car l'utilisation de tels produits entraîne divers problèmes : érosion des sols, pollution des eaux, perte de la biodiversité...



Un deuxième phénomène est le réchauffement climatique, toujours d'actualité, constant, global et dangereux. Même si les conséquences ne sont pas directement ressenties, elles touchent toute notre biodiversité. En effet, notre faune et notre flore font partie d'un équilibre fragile pour lequel le moindre changement de température ou du milieu peut avoir des conséquences catastrophiques. Encore aujourd'hui, nous avons tendance à traiter ce sujet de manière un peu légère, même si tout le monde connaît ce phénomène.

Pour développer la thématique nous vous proposons 3 séquences :

- Séquence 1 : « Le bingo des espèces »
- Séquence 2 : « La biodiversité, victime du réchauffement climatique »
- Séquence 3 : « La biodiversité, ça se cultive »



## COURS 1 : LE BINGO DES ESPÈCES

**Temps : 50 minutes**

### Mots-Clés

Biodiversité  
Ecosystème  
Espèces en voie de disparition  
Changements climatiques  
Montée des eaux  
Sécheresse  
Modification de la température de l'eau  
Migration des espèces  
Agriculture  
Polyculture  
Monoculture

### Matériel:

La grille bingo  
Le profil de chacune des espèces  
Le tableau synthèse à double entrée vierge  
Le tableau synthèse à double entrée vierge format A3  
Un local où il est possible de se déplacer  
**Film : DVD-ACDA : des pommes de terre qui disparaissent**

### Pour aller plus loin

Demander aux élèves de rechercher d'autres espèces menacées d'extinction, et de préciser la nature de cette menace. Rechercher aussi des animaux déjà disparus.

### Annexes

La grille bingo  
Le tableau de synthèse à double entrée vierge

## DÉROULEMENT

Chaque élève reçoit un profil ainsi qu'une grille bingo.

- Le profil reprend le milieu dans lequel vit l'espèce ainsi que les difficultés auxquelles elle doit faire face. 16 espèces sont représentées.
- La grille est composée de 16 cases reprenant une particularité d'une espèce. Chaque particularité est précisée sur la fiche correspondante.

Le but est de remplir la grille. Chacun va à la rencontre de l'autre, demande à quelle catégorie appartient son être vivant (plante – animal – insecte) puis soumet une case à son interlocuteur par l'intermédiaire d'une question. Lorsque la case correspondante a été repérée, l'élève représentant l'espèce la signe de sa plus belle patte/tige. Attention, certaines cases peuvent prêter à confusion. Il ne faut qu'une seule signature par case.

Leur grille remplie, les élèves sont invités à compléter le tableau de synthèse reprenant les six menaces potentielles pour la vie des espèces animales et végétales. Pour ce faire, chacun présente aux autres son profil. Avec l'aide du professeur, il complète le tableau format A3 affiché sur le tableau noir.

Le tableau terminé, on constate :



- Les causes de disparition les plus fréquentes
- Les causes de disparition les moins fréquentes.

Ainsi, les principales menaces sont :

- La disparition de l'habitat
- La chasse
- Le changement climatique
- L'agriculture

### **Concept : écosystème**

Un écosystème est un ensemble dynamique d'organismes vivants (plantes, animaux et micro-organismes) qui interagissent entre eux et avec le milieu (sol, climat, eau, lumière) dans lequel ils vivent.

Les tailles des écosystèmes sont très variées ; ils peuvent être très petits, comme une mare ou un arbre mort, ou être gigantesques, comme la Terre.

En fait, un écosystème se caractérise entre autres par la végétation, les espèces animales et le relief.

Ainsi, il existe des écosystèmes :

- aquatiques - en eau salée ou en eau douce;
- terrestres - les forêts, les prairies, les déserts, etc.
- forestiers caractérisés par la prédominance des arbres, de même que par la faune, la flore et les cycles écologiques (énergie, eau, carbone et éléments nutritifs) qui leur sont étroitement associés.

**Possibilité de basculer, au choix, sur une des deux activités suivantes : la biodiversité ou les pratiques agricoles**



## COURS 2 : LA BIODIVERSITÉ VICTIME DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Temps : 50 minutes**

### Mots-Clés

Espèce menacée  
Menaces  
Biodiversité  
Agriculture  
Surproduction  
Gaspillage

### Matériel:

#### Etape 1

Les fiches profil  
Craies de couleur ou rubans de couleur  
Un recueil documentaire

#### Etape 2 :

Plan d'un champ de 25 parcelles  
Les fiches des plantes et des structures  
Une série de fiches par groupe  
Une fiche de calcul des récoltes par groupe  
Un dé à 6 faces  
La fiche reprenant les six évènements correspondant aux faces du dé  
Tableau « calcul »

### Pour aller plus loin

Etape 1 : Réfléchir aux dispositions que pourrait prendre l'homme pour tenter d'aider au mieux cette faune et flore menacées par les changements climatiques.

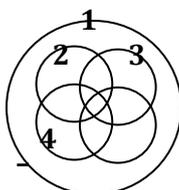
Etape 2 : Réfléchir aux possibilités de conservation de la surproduction / gaspillage. Observer les alternatives en cas de famine.

## DÉROULEMENT

### Etape 1 : biodiversité victime du changement climatique

En fonction de son profil et des facteurs qui le menacent, l'élève se place au sein du schéma tracé au préalable sur le sol. Le professeur peut utiliser des rubans de couleurs. Il cite alors les menaces une à une et les profils concernés se regroupent. Des intersections se créent lorsque les espèces sont menacées par plusieurs facteurs.

Un cercle global « espèce menacée » (1). Y tracer à l'intérieur 4 sous-catégories nommées par les conséquences du changement climatique (1, 2, 3, 4).



Les élèves forment alors 4 groupes. (Ces groupes peuvent être composés à partir de la menace que l'élève trouve la plus dangereuse pour son espèce.) Les groupes sont amenés à réfléchir sur leur menace. A partir des documents, les élèves analysent les causes d'extinction de leurs espèces.

Chaque groupe présente alors aux autres ce qu'il craint le plus pour sa survie. Cela peut être présenté sous diverses formes :



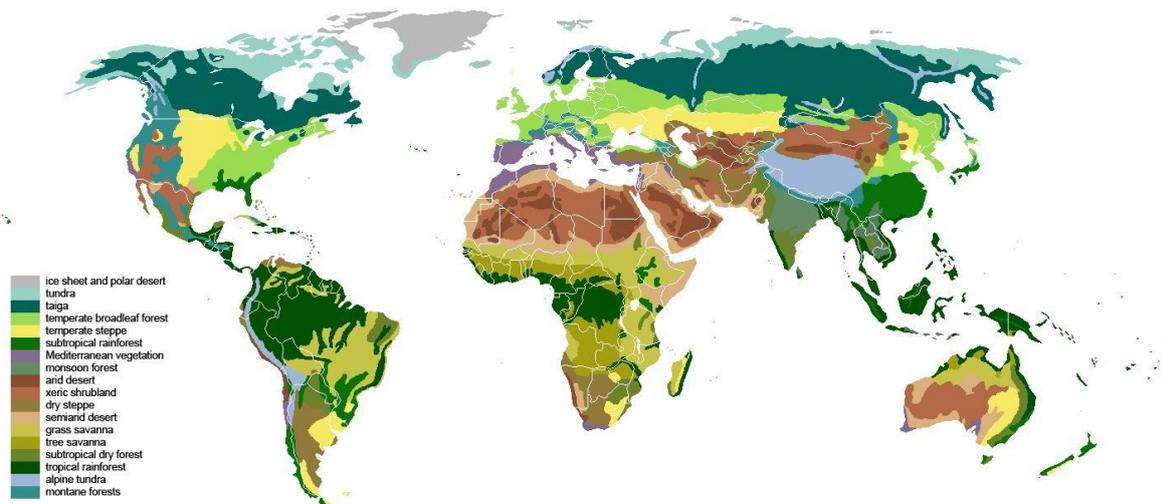
- Un tableau récapitulatif
- Une carte mentale à inscrire sur le dazibao
- Un scénario entre « les victimes »
- Les espèces présentent une synthèse en commençant par « Brr, nous avons peur ....

Les deux dernières propositions pourraient être travaillées en collaboration avec le professeur de français.

### **Concept : biodiversité**

La biodiversité, est la dynamique des interactions entre tous les êtres vivants ainsi que leurs relations avec la terre. Plus précisément, c'est l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, êtres humains, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et les interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, et, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. On peut distinguer :

- la diversité des espèces (dont l'espèce humaine) : 10 millions d'espèces mais seulement 1,8 millions identifiées !
- la diversité des individus (diversité des gènes) au sein de chaque espèce,
- la diversité des milieux de vie (écosystèmes) : des océans, prairies, forêts, mares,...



La biodiversité est le produit de plus de 3 milliards d'années d'évolution. Elle constitue un patrimoine naturel et une ressource vitale pour l'humanité.

La biodiversité ne nous apporte pas uniquement de quoi satisfaire nos besoins fondamentaux en matières premières, elle maintient également l'équilibre des écosystèmes en jouant sur de nombreux facteurs tels que la qualité de l'air, la régulation climatique, la purification de l'eau, la lutte contre les parasites et les maladies, la pollinisation et la prévention des érosions. Notre bien-être et notre santé dépendent donc d'une biodiversité florissante. Elle est la base des systèmes alimentaires mais aussi d'un grand nombre de médicaments.



La perte de biodiversité a des effets néfastes sur plusieurs aspects du bien-être humain, tels que la sécurité alimentaire, la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, la sécurité énergétique et l'accès à l'eau propre et aux matières premières.

## **Étape 2 : la biodiversité, ça se cultive**

Les élèves sont par groupe de 4 au maximum. Chaque groupe reçoit un champ ainsi que les fiches plants/structures. Chaque fiche présente les caractéristiques de la plante ou de la construction : avantages, inconvénients, interactions avec d'autres plantes et/ou le monde extérieur, quantité de légumes et/ou de fruits produits

Le but de l'activité est d'organiser le champ. Pour ce faire, les élèves prennent connaissance des différentes fiches et analysent les caractéristiques de chacune d'elles.

Le village de Cultur-York compte 25 habitants. Pour que les habitants se nourrissent correctement, chaque champ doit produire 500 kg de nourriture par mois.

L'objectif est que chaque groupe d'élèves crée son propre champ. Ils disposent pour ce faire de cartes présentant différents plants et structures (maison à oiseau / hôtel à insectes).

Les élèves analysent les différentes caractéristiques de chacune des cartes et repèrent les liens entre celles-ci. En effet, certains plants ont besoin d'une autre espèce pour faire face à diverses menaces. Il s'agit donc d'être le plus efficace possible.

Le choix des élèves peut se porter sur un seul type d'aliments comme sur une plus grande variété. A eux de mesurer les atouts et les risques à prendre.

Les élèves complètent leur champ avec les éléments qu'ils ont choisis et complètent en parallèle le tableau « Contenu du champ ».

Un lancer de dé correspond à un mois et à un événement qui risque de mettre en péril la récolte. Les événements sont listés et explicités sur la « fiche événement » annexée.

- Sur le tableau de calcul, le groupe note les dégâts causés s'ils ont été touchés par l'événement. Le tableau se trouve dans le carnet élève.

Après 12 lancers (=12 mois), le jeu se termine.

Les élèves sont alors amenés à mesurer à partir de leurs totaux le nombre de kilos qu'ils ont fournis.

Une observation collective des champs engendre une réflexion autour des pratiques agricoles utilisées : avantages et inconvénients de la monoculture et de la polyculture.



### Concept : monoculture et polyculture

La monoculture désigne des pratiques agricoles dans lesquelles on ne plante qu'une seule espèce ou un nombre très limité d'espèces sur une très grande surface (la monoculture du riz, du blé, de la vigne...). Elle n'est généralement pas très recommandée sur le plan agronomique. En effet, cultiver la même espèce sur les mêmes parcelles plusieurs années de suite peut entraîner un épuisement des éléments nutritionnels du sol ainsi que l'arrivée de parasites, de maladies qui peuvent ravager la récolte entière. La monoculture est également un frein à la biodiversité. Une trop grande quantité d'une seule espèce perturbe l'équilibre de l'écosystème. Mais, elle offre l'avantage de produire en grande quantité des aliments pour une population qui croît sans cesse et surtout permet de les fournir à un prix abordable.

A la monoculture, on oppose la polyculture qui est le fait de cultiver plusieurs espèces dans une même parcelle. Elle est plus rentable car est moins menacée par les aléas climatiques et par les parasites. Ceux-ci n'attaquent pas nécessairement toutes les espèces. L'avantage peut être financier : si une espèce ne se vend pas très bien, une autre peut compenser. Cependant, cette pratique demande une plus grande organisation et plus de temps de travail.



## FICHE SEQUENCE N°3 : ÉCOGESTES

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min. Deux heures consécutives seraient préférables.

### Compétences :

1. Reconnaître les actes économiques (acte d'achat et acte de consommation)
2. Reconnaître que l'acte quotidien ou économique engendre des conséquences pour la planète
3. Réaliser l'importance de nos propres actions

### Réflexion sur le thème :

Depuis des millénaires, l'homme a domestiqué la nature pour en tirer sa subsistance.



Depuis quelques années, ce phénomène s'est accru et a engendré des conséquences alarmantes pour l'environnement.

Il est urgent que chacun en prenne conscience et qu'à son niveau, il pose des actes de citoyen responsable et respectueux de son milieu de vie.

Chaque geste laisse sa trace. Chaque acte effectué exige une consommation de ressources provenant de la Terre pourtant limitée en capacités. ... Acheter des tomates : le lieu d'achat, le conditionnement, l'origine, le type de production.... Les préparer : le rinçage, la source d'énergie utilisée, la gestion des déchets....

Nous avons donc tous individuellement un impact sur notre environnement, une empreinte écologique<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Site [wwf.org](http://wwf.org)



**COURS 1: SENSIBILISATION À L'IMPACT ÉCOLOGIQUE**

**Temps : 50 minutes**

<p><b>Mots-Clés</b></p> <p>Éco-citoyen, consommateur responsable, Impact écologique, Empreinte écologique</p>	<p><b>Matériel:</b></p> <p>Ingrédients : crevettes, riz, chocolat, café, lait, poivrons, avocats, asperges, fraises, tomates, œufs, jambon, pommes de terre, chicons, blancs de poulets Les cartes d'identité des ingrédients Une fiche « Liste de courses » à compléter Une fiche « Les poubelles » Légende disques et triangles Dé</p>
<p><b>Pour aller plus loin</b></p>	<p><b>Films ACDA sur le tri de déchets au Pérou.</b> « Des femmes éco-solidaires »</p> <p><b>Calculer son empreinte écologique :</b> Ce site permet à chacun de mesurer son empreinte écologique à partir d'un questionnaire assez rapide <a href="http://calculators.ecolife.be/fr/calculator/calculiez-votre-empreinte-%C3%A9cologique?lang_select=1">http://calculators.ecolife.be/fr/calculator/calculiez-votre-empreinte-%C3%A9cologique?lang_select=1</a> Ce site canadien permet le calcul de l'empreinte écologique d'un adolescent. Site adapté à l'adolescent, assez agréable et ludique. <a href="http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/jeunesse/jeux/questionnaires/empreinte/questionnaire.htm">http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/jeunesse/jeux/questionnaires/empreinte/questionnaire.htm</a></p> <p><b>L'empreinte écologique de la Belgique :</b> Ce site propose le rapport 2010 du WWF sur l'empreinte écologique de la Belgique. Ce rapport est largement détaillé. Il demandera une sélection particulière de la part du professeur <a href="http://www.wwf.be/_media/WWF_Report_EF_BE_FR_718023.pdf">http://www.wwf.be/_media/WWF_Report_EF_BE_FR_718023.pdf</a></p> <p><b>Qu'en est-il des autres pays du monde ?</b> Les sites proposés permettent d'établir des comparaisons entre pays, continents en termes d'empreintes écologiques, émission de CO2 Infographie pied / empreinte écologique <a href="http://www.chambre237.com/empreinte-carbone-par-pays-infographie/">http://www.chambre237.com/empreinte-carbone-par-pays-infographie/</a> <a href="http://www.footprintnetwork.org">http://www.footprintnetwork.org</a> Carte interactive empreinte écologique par pays En cliquant sur les pays situés sur une carte interactive, l'élève découvre les empreintes écologiques de chacun d'eux ainsi que leur classement <a href="http://www.lesoir.be/667626/article/actualite/monde/2014-09-30/pays-face-leur-empreinte-ecologique-carte-interactive">http://www.lesoir.be/667626/article/actualite/monde/2014-09-30/pays-face-leur-empreinte-ecologique-carte-interactive</a></p>
<p><b>Anexes</b></p>	<p>Légende disques et triangles Les types des poubelles et des déchets</p>



## DÉROULEMENT

Le but de cette première leçon est de sensibiliser les élèves à l'impact écologique de leurs actes d'achat et de consommation.

Les élèves sont répartis par groupe (maximum 4). L'objectif est de réaliser un menu pour 4 personnes. Il sera composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

Le jeu s'organise en trois étapes successives.

### 1. Première étape : réalisation du menu

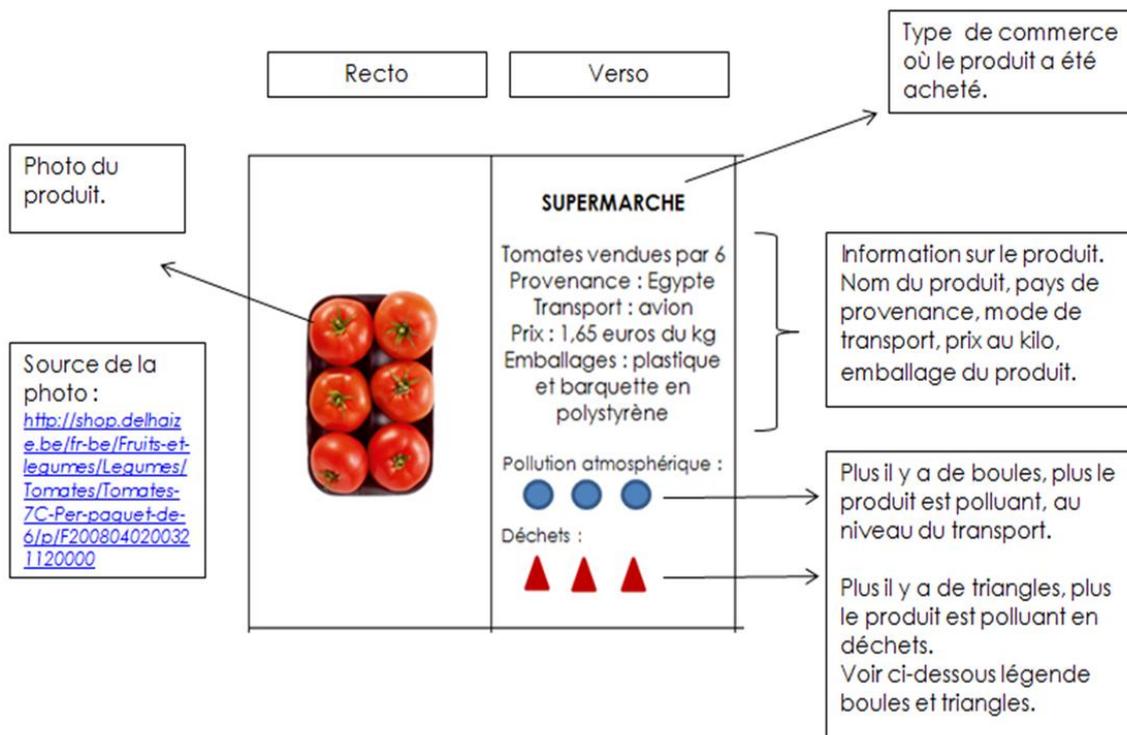
À partir de la liste proposée, les élèves, par groupe, réalisent un menu au choix avec 8 ingrédients.

Un dé de 6 facettes. Chacune d'elles correspond à un lieu d'achat :

- 1 et 2 Grandes surfaces (2 fois)
- 3 Le marché
- 4 Des producteurs bio
- 5 Des producteurs locaux
- 6 Au choix

Une liste d'ingrédients : crevettes, riz, chocolat, café, lait, poivrons, avocats, asperges, fraises, tomates, œufs, jambon, pommes de terre, chicons, blanc de poulet.

Les cartes d'identité des ingrédients reprennent leurs caractéristiques : la provenance du produit, le prix, le transport et l'emballage.





2. Deuxième étape : l'achat des produits

Une grille d'observation reprenant les caractéristiques du produit est distribuée par le professeur à chaque groupe :

- Produits
- Provenance
- POIDS écologique :
  - Emballage
  - Transport
- Prix

Niveau de pollution du produit : plus il y a de disques et de triangles moins c'est un produit écologique ! Voir légende ci-dessous.

		Impact environnemental		
Produits	Provenance	Transport	Emballage	Total
<i>Tomate du supermarché</i>	<i>Egypte</i>	Nombre de disques bleus 	Nombre de triangles rouges 	Symboles et cotation  =6/6



Le groupe est invité à recopier la liste d'ingrédients choisis dans la colonne « produit ».

Pour chaque ingrédient de la liste, un élève lance le dé. En fonction du résultat obtenu, le groupe reçoit la carte correspondante.

Le groupe prend alors connaissance de l'identité de la marchandise : son poids écologique et sa provenance. Il complète au fur et à mesure le tableau d'observation à l'aide de la symbolique présentée dans l'exemple.

En ce qui concerne les produits : riz, chocolat, café et avocat, la carte « producteur local » n'existe pas. S'il est amené à tomber sur cette face du dé, le groupe passe son tour.

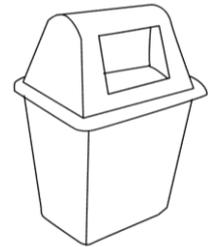
Au bout de 8 tours, les joueurs comptabilisent les différents totaux.

Ils sont alors amenés à confronter les différents facteurs et en tirer quelques constats.

### 3. Troisième étape : les déchets du dîner

Il s'agit pour les élèves de s'organiser pour se débarrasser des déchets que la préparation de leur menu aurait pu occasionner.

Quatre poubelles leur sont proposées. Il n'est pas obligatoire de les utiliser toutes. Après réflexion autour des déchets que leurs achats auraient pu provoquer, les élèves attribuent aux poubelles une étiquette selon le contenu octroyé et commencent à trier.



Chaque groupe est invité à présenter son classement. A la lecture du document présentant le tri officiel, les choix sont justifiés ou ajustés. Le document est présenté dans les annexes.



COURS 2: LES ECOGESTES	
<b>Temps : 50 minutes</b>	
<b>Mots-Clés</b> Éco-citoyen, consommateur responsable, Impact écologique, Empreinte écologique	<b>Matériel:</b> Enquête <sup>2</sup> : Panneaux de signalisation : ( <a href="http://www.seton.fr/panneaux-pictogrammes/panneaux-pictogrammes-danger/panneaux-pictogrammes-triangulaires-dangers-routiers">http://www.seton.fr/panneaux-pictogrammes/panneaux-pictogrammes-danger/panneaux-pictogrammes-triangulaires-dangers-routiers</a> )
<b>Pour aller plus loin</b>	Ce site propose une vidéo qui explique l'écogeste dans son ensemble.  <a href="https://www.youtube.com/watch?v=uKHKCWb-Vjs">https://www.youtube.com/watch?v=uKHKCWb-Vjs</a>  D'autres sites proposent une série de gestes susceptibles de réduire notre impact écologique : <a href="http://www.vedura.fr/guide/eco-geste/">http://www.vedura.fr/guide/eco-geste/</a> <a href="http://www.wwf.be/fr/que-faisons-nous/reduire-notre-impact/eco-gestes/650">http://www.wwf.be/fr/que-faisons-nous/reduire-notre-impact/eco-gestes/650</a> <a href="http://www.fondation-nicolas-hulot.org/engagement/agissez-au-quotidien-1">http://www.fondation-nicolas-hulot.org/engagement/agissez-au-quotidien-1</a>
<b>Proposition d'Animation</b> : KEDIMONDAKI (par ACDA) <a href="mailto:acda@acda-peru.org">acda@acda-peru.org</a> .	

## DÉROULEMENT

Le but de cette première leçon est de sensibiliser les élèves à l'impact écologique de chaque étape est de conscientiser les élèves à leurs choix de consommation et de rechercher des solutions respectueuses de l'environnement.

Temps 1 : A partir d'un questionnaire autour de leurs gestes quotidiens, ils sont amenés à estimer leur empreinte écologique. Chaque question décrit des comportements récurrents. A chacun de ceux-ci correspond un total à additionner ou soustraire à un capital de départ de 8000<sup>3</sup>. L'analyse du résultat permettra à l'élève de cibler certains éco-gestes.

Temps 2 : Les élèves pourront ensuite à l'aide de quelques panneaux de signalisation sensibiliser les autres classes à porter une attention particulière à certains gestes bienfaiteurs pour la Terre. A lui de créer des phrases codées qui pourront être affichées dans les classes / couloirs de l'école

<sup>2</sup> [www.passerelleco.info](http://www.passerelleco.info)

<sup>3</sup> Il s'agit d'un questionnaire adapté, tiré du site [www.passerelleco.info](http://www.passerelleco.info)



Exemple :

Stop aux voitures : viens à l'école à pied ou à vélo.



<http://kayak.environnement.wallonie.be/information.jsp>  
<http://www.euro-sign.be/Panneaux-routiers-standards-1-7.html>

**Synthèse**

Sous forme de tableau, les élèves reprennent les éléments découverts lors des différentes activités et des lectures éventuelles des documents en lien.

<b>TABLEAU DE SYNTHESE</b>		
QUI est concerné ?	COMMENT ?	POURQUOI?
Tout citoyen Tous les pays : certains plus concernés que d'autres	Poser des actes écologiques à différents niveaux : - choix dans les actes d'achat et de consommation - tri des déchets - utilisation d'eau - - -	Réduire l'empreinte écologique càd ....



## MODULE TRAVAIL DES ENFANTS

### Objectif module:

Le travail des enfants est un sujet polémique. D'après les chiffres de l'Organisation Internationale du Travail, il a diminué d'un tiers depuis l'année 2000, passant de 246 millions à 168 millions d'enfants travailleurs. Néanmoins, 85 millions d'entre eux réalisent des travaux dangereux. Les efforts des organismes internationaux et des Etats semblent porter leurs fruits.



Toutefois, l'augmentation des syndicats des enfants dans certains pays du Sud et la remise en question des ONG sur l'abolition du travail des enfants donnent au panorama mondial une nouvelle perspective. Il paraît aujourd'hui plus au moins accepté que la lutte est dirigée vers l'interdiction des pires formes du travail (travail en mines, plantations, enfants domestiques, etc.) et vers le travail digne qui respecte l'enfant et ses besoins.

Dans ce module, divisé en trois séquences, on verra la notion de travail des enfants, les droits de l'enfant et le débat actuel sur la régulation ou l'interdiction du travail des enfants. Chaque séquence peut être traitée de manière indépendante et dans l'ensemble. Les activités sont pensées pour faire comprendre à l'élève des notions clés, mais aussi lui amener à la réflexion et à la construction d'une opinion critique.



### Compétences:

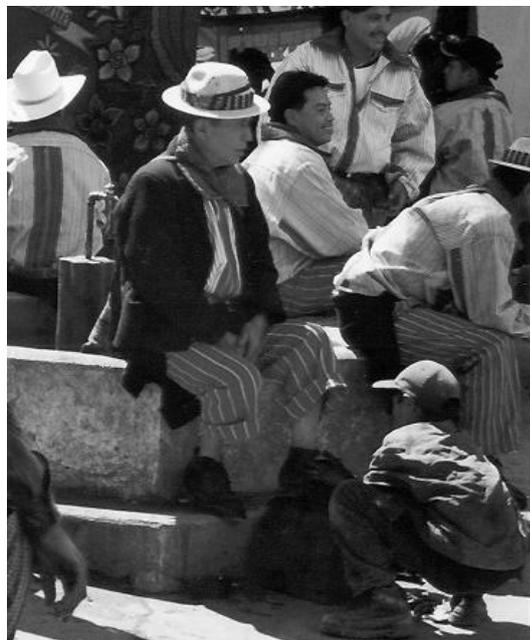
1. Identifier les différentes formes de travail des enfants
2. Concevoir les notions de travail acceptable et inacceptable
3. Concevoir les notions de droits et de devoirs
4. Analyser les avantages et inconvénients de la régulation et de l'interdiction du travail des enfants
5. Savoir argumenter un point de vue personnel sur le travail des enfants
6. Comprendre la Convention des droits de l'enfant
7. Percevoir l'influence de la culture sur la conception du travail de l'enfant
8. Se remettre en question par la connaissance d'autres réalités ...
9. Apprendre à coopérer avec ses camarades de classe
10. Être solidaire des autres enfants
11. Apprendre à refuser l'injustice
12. Soutenir des actions pour le respect de droits de l'enfant



## FICHE SÉQUENCE N°1 : UNE PROBLÉMATIQUE À PRENDRE EN COMPTE

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; deux heures consécutives seraient préférables.

### Réflexion sur le thème :



D'après l'Organisation Internationale du Travail, le nombre d'enfants travailleurs s'élevait en 2013 à 168 millions contre 246 millions en 2000.

Plus de la moitié sont engagés dans des activités dangereuses, activités qui mettent directement en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral : ils sont 85 millions, contre 171 millions en 2000.

La région d'Asie-pacifique enregistre les plus grands nombres d'enfants : 78 millions. C'est en Afrique subsaharienne que la proportion d'enfants travailleurs est la plus importante : 58 millions. Ce dernier point peut s'expliquer par la vision que les pays ont de l'enfant.

Chaque culture délimite, au-delà des conventions internationales et de l'âge, la maturité de l'enfant. Ainsi, par exemple, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, précise dans son article 31 que **« tout enfant a des responsabilités envers sa famille, la société, l'État et toute autre communauté reconnue légalement ainsi qu'envers la communauté internationale »**. La Charte africaine précise que l'enfant a des devoirs à accomplir, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des droits.

### COURS 1: L'ENFANT ET LE TRAVAIL

**Temps : 50 minutes**

<b>Mots-Clés</b> Enfant travailleur, droits et devoirs,	<b>Matériel:</b> 3 fiches d'images, 1 fiche avec des enfants, 1 fiche avec des outils de travail et 1 fiche avec des continents (le professeur peut avoir besoin de faire de copies des fiches) - Annexes Colle ou scotch
<b>Pour aller plus loin</b>	Réflexion : le professeur peut poser des questions aux élèves afin de les amener à la réflexion: 1. Qu'est-ce que le travail des enfants ? 2. Y a-t-il des enfants travailleurs en Belgique ? En Europe ? Pourquoi les enfants doivent-ils travailler ? 3. Qu'est-ce que vous pensez du travail des enfants ?



	4. Travaillez-vous ?
<b>Annexe</b>	Fiches : continent, enfant, travail définition travail acceptable et inacceptable

## DÉROULEMENT

Etape 1 (5 min): Les élèves lisent le texte de la page 1 et le commentent avec le professeur. Après, la classe est divisée en 5 groupes (de 5 élèves). Chaque groupe choisit un porte-parole. Le professeur met sur une table toutes les images réparties en catégories et encourage les élèves à les rassembler : un enfant, un continent et un outil de travail.



Etape 2 (15 min): les groupes choisissent une série d'images et imaginent la vie quotidienne de l'enfant en insistant sur le travail. Ils créent aussi l'identité de l'enfant (âge, nom, pays, goûts, famille, loisirs, langue, etc.). Il faut rappeler aux élèves qu'ils doivent donner tous les détails possibles.

Etape 3 (10 min): chaque porte-parole colle les images sur le tableau et raconte l'histoire de l'enfant.

Etape 4 (10 min) : grâce à un échange de questions-réponses, le professeur fait apparaître les différences entre les enfants : travail ou pas, formes de travail, continents... Il demande de justifier les choix : par exemple, est-ce que tous les élèves ont placé les filles aux tâches ménagères ?

Etape 5 (5 min) : dans leur carnet, les élèves écrivent les réponses trouvées par la classe et les complètent avec les données du cahier.

<b>COURS 2: LES ENFANTS DANS LE MONDE</b>	
<b>Temps : 50 minutes</b>	
<b>Mots-Clés</b> travail acceptable et inacceptable	<b>Matériel:</b> <b>Le travail acceptable et inacceptable</b> Cahier participant  <b>Rencontre interculturelle</b> 2 fiches de 4 personnages : 1 enfant d'Afrique, 1 enfant de Belgique, 1 enfant de Grèce et 1 enfant du Pérou (dans le carnet)
<b>Pour aller plus loin</b>	<b>Le travail acceptable et inacceptable</b> Les élèves peuvent prendre une carte du monde et placer les types de travaux dans les zones les plus touchées. Pour le faire, ils peuvent utiliser leur carnet pour trouver les chiffres pertinents ou



	<p>aller sur internet.</p> <p><b>Rencontre interculturelle</b></p> <p>Le but n'est autre que faire comprendre à la classe que le travail des enfants est fortement lié à la culture d'un pays et à une vision du monde différente, parfois opposée à la nôtre. Pour éclaircir ce sujet, le professeur peut prendre comme exemple la situation du travail des enfants en Belgique pendant la révolution industrielle ou encore, l'augmentation du travail des enfants dans certains pays pendant la crise économique en Europe.</p>
<b>Annexe</b>	définition de types de travail des enfants

## DÉROULEMENT

### Le travail acceptable et inacceptable

Etape 1 (10 min): en binôme, les élèves liront un petit texte sur les types de travail des enfants acceptables et inacceptables. Ils devront ensuite classer les travaux dans un tableau qui contient les chiffres donnés par le Bureau International du Travail (BIT) sur les enfants travailleurs (Page 1 et 2).

Etape 2 (5 min): le professeur complète le schéma proposé en page 3 en se basant sur les réponses des enfants.



### Rencontre interculturelle

Etape 1 (10 min): dans les pages 4 et 5, la journée de travail de quatre enfants autour du monde est relatée. Les élèves, en binôme, analysent les histoires et en choisissent une. Il est recommandé de leur donner un accès à internet sur base des informations trouvées, ils imaginent un dialogue enfant-parents.

Etape 2 (15 min) : le professeur choisit deux ou trois groupes pour raconter leurs histoires devant la classe. Les élèves qui écoutent doivent signaler les facteurs culturels et sociaux du travail des enfants et compléter les informations données par leurs camarades dans le tableau du carnet. Puis, la classe répond aux questions. Si besoin, le professeur peut guider les élèves en leur posant d'autres questions telles que :

« en Belgique serait-il accepté pour un enfant de moins de 14 ans de travailler 6 ou 7 heures par jour ? » ou « En Afrique, quelle est la conception de l'enfant ? »





## FICHE SÉQUENCE N°2 : LES DROITS DE L'ENFANT POUR TOUTES ET TOUS

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; deux heures consécutives seraient préférables.

COURS 1: NOS DROITS	
<b>Temps : 50 minutes</b>	
<b>Mots-Clés</b> ENOC, droits du Conseil de l'Europe, convention	<b>Matériel:</b> <b>Nos droits (25 min)</b> Convention relative aux droits de l'enfant Affiche sur les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe Crayon, feuilles Vidéo projecteur (conseillé)  <b>Enfant citoyen (25 min)</b> Vidéo projecteur (indispensable) Vidéo ENOC Participation project Austerity bites – Brussels Shauna Small (2 :01) sur <a href="http://www.vimeo.com">www.vimeo.com</a> ou <a href="http://www.enoc.eu">www.enoc.eu</a> Internet (conseillé)
<b>Pour aller plus loin</b>	<b>Enfant citoyen</b> Un des projets imaginés par les élèves peut être choisi comme projet de la classe à mettre en œuvre.

### DÉROULEMENT

#### Nos droits

Etape 1 (15 min) : après avoir lu le texte de la page 9, les élèves en discutent avec le professeur. Pour faciliter le débat, celui-ci trace trois colonnes sur le tableau: enfants, droits, devoirs. Il leur demande ce que ces mots leur suggèrent et les invite à noter leurs idées dans la colonne adéquate.

Etape 2 (5 min): avec tous les mots du tableau, la classe essaye de définir les caractéristiques d'un enfant, ses droits et ses devoirs.

Etape 3 (10 min): les élèves classent les droits de l'enfant en quatre catégories. Toutes les données sont reprises dans l'affiche du Conseil de l'Europe et dans un tableau en page 10.

#### Enfant citoyen

Etape 1 (10 min): le professeur montre aux élèves la vidéo du Conseil de l'Europe (<https://vimeo.com/119343795/>) sur la parole des enfants. Les élèves doivent résumer les informations, trouver l'argument principal ainsi que les droits concernés. Puis, le professeur revient à la question du début de la vidéo: est-il possible de faire entendre notre voix dans ce qui est le cœur de l'Europe ?

Etape 2 (15 min) : la classe se divise en quatre groupes avec un porte-parole. Chaque groupe a pour mission de trouver une idée afin de faire entendre sa voix à



une échelle locale comme celle de la région ou l'école. Ils devront trouver un problème auquel réagir, créer une proposition, la lier avec la Convention de droits de l'enfant, et proposer un plan d'action. Les porte-paroles présentent les projets du groupe devant la classe qui pourra réagir.

Le but est d'inciter les élèves à s'engager dans leur commune par des actions concrètes. Évidemment, en 15 minutes les groupes n'auront pas le temps de concevoir un projet abouti.... Le professeur peut donner des informations supplémentaires sur les démarches à effectuer pour contacter, par exemple, le délégué aux droits de l'enfant ou rendre visite au Conseil communal des enfants.

COURS 2: LE RESPECT DE DROITS DE L'ENFANT	
<b>Temps : 50 minutes</b>	
<b>Mots-Clés</b> Enfant travailleur, droits et devoirs,	<b>Matériel:</b>  <b>le droit de l'enfant bafoué</b> (15 min) Vidéo projecteur (indispensable) Vidéo « rêves d'enfants » d'une durée de 8:35 minutes. Partie utilisable pour l'activité : 4:09 à 5:40. Carte du monde Internet (conseillé)  <b>la maltraitance envers les enfants</b> (25 min) 2 Photos sur la maltraitance des enfants Vidéo projecteur (conseillé)
<b>Pour aller plus loin</b>	<b>le droit de l'enfant bafoué</b> réflexion : quel est le rôle des adultes dans la protection de droits de l'enfant ?  <b>la maltraitance envers les enfants</b> le travail peut être synthétisé sur un tableau à placer dans les endroits fréquentés de l'école.

## DÉROULEMENT

### Le droit de l'enfant

Étape 1 (5 min): le professeur commence la séance en montrant les élèves une carte de l'Amérique du Sud sur laquelle ils devront situer le Pérou. Ils sont amenés à dire ce qu'ils connaissent de ce pays et le professeur complète par quelques informations sur le pays (en annexe).

Étape 2 (5 min): le professeur montre les élèves une vidéo sur le travail des enfants au Pérou (témoignage de 2 enfants travailleurs). Discussion et échange d'impressions.

Étape 3 (10 min): les élèves réagissent aux témoignages.

Le professeur dispose d'informations sur le Pérou (en annexe)



## **La maltraitance envers les enfants**

Etape 1 (5 min): les élèves regardent deux photos, une sur la violence envers les enfants et une autre sur la défense des droits de l'enfant. Ils expliquent ce qu'elles évoquent pour eux et leur donnent un titre. Le professeur leur propose d'y réagir : problèmes évoqués, droits bafoués...

Etape 2 (10 min) : après avoir lu un petit texte sur la maltraitance envers les enfants en Belgique, les élèves répondent à un questionnaire. Ils mettent en commun avec le professeur. Ensuite, ils regardent le tableau sur les besoins de l'enfant et répondent aux questions.

Etape 3 (10 min): les élèves découvrent le témoignage d'un enfant syrien réfugié. Ils partagent leurs réflexions avec la classe. Ensuite, par groupe de 4, ils cherchent quels droits sont bafoués et font de propositions pour protéger les enfants maltraités. Ils ont un tableau à remplir (la page 15).

Sur base des informations reçues et de leurs idées, ils rédigent un article en choisissant dans quel support il pourrait être édité.



## FICHE SÉQUENCE N°3 : LES ENFANTS PRENNENT LA PAROLE

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; Deux heures consécutives seraient préférables.

COURS 1: REGULARISER OU INTERDIRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ?	
<b>Temps : 50 minutes</b>	
<b>Mots-Clés</b> Enfant travailleur, régulariser/inter dire le travail, OIT	<b>Matériel:</b> Carnet élève Vidéo OIT : <a href="http://www.ilo.org/declaration/principles/abolitionofchildlabour/lang-fr/index.htm">http://www.ilo.org/declaration/principles/abolitionofchildlabour/lang-fr/index.htm</a>  projecteur

### DÉROULEMENT

Etape 1 (15 min) : les élèves lisent le texte et le commentent avec le professeur. Ensuite, ils repèrent 6 arguments (3 pour et 3 contre) relatifs au travail des enfants et complètent le tableau. Puis, ils répondent aux questions.

Etape 2 (15 min): sur base des informations reçues dans les cours qui précèdent, les élèves confrontent ces arguments aux raisons qui amènent des enfants à travailler.

Etape 3 (25 min : 10 min préparation/10 min de débat): débat : réguler ou interdire le travail des enfants ? La classe devient un forum de l'OIT sur la question du travail des enfants autour du monde. La classe se divise en deux groupes, chaque groupe cherche des arguments pour interdire ou réguler le travail des enfants. Ensuite, le professeur tire au sort deux élèves de chaque groupe et ils font le débat devant la classe, puis la classe analyse les arguments et les note dans le tableau.



COURS 2: DEUX MONDES OPPOSÉS	
<b>Temps : 50 minutes</b>	
<b>Mots-Clés</b> Enfant travailleur, droits et devoirs,	<b>Matériel:</b> Tableau Carnet de l'étudiant
<b>Pour aller plus loin</b>	le professeur peut encourager les élèves à rédiger une synthèse et l'afficher en classe ou dans l'école.

### DÉROULEMENT

Etape 1 (5 min): les élèves lisent le texte. Ils discutent et mettent en commun avec le professeur.

Etape 2 (15 min) : le professeur demande à la classe d'imaginer un monde où toute forme de travail des enfants est régularisée/légalisée. Les élèves doivent donner une description détaillée et prendre en compte tous les facteurs impliqués : politiques, sociaux, culturels, etc. Le professeur peut les aider en leur posant des questions directrices, telles que : quelles seront les conséquences sur la scolarisation ? Combien de temps pourront-ils travailler ? Est-ce qu'ils seront assurés ? Etc.

De même, il encourage les élèves à imaginer un monde où toute forme de travail des enfants est interdite, même le travail accepté, le fait d'aider à la maison, gagner de l'argent de poche, etc. Les élèves ont la consigne dans leur carnet. Toutes les informations seront écrites dans deux colonnes sur le tableau et dans le carnet.

Etape 2 (30 min : 15 min de préparation/15 min de mis en scène): la classe est divisée en deux groupes. Chacun représente un des mondes imaginés dans la première partie. Pour le faire, ils reprennent les informations déjà évoquées et prennent en compte une série de rôles (par exemple, rapports employeur-enfant/enfant-enfant/enfant-parent, etc.) qui seront proposés par le professeur afin de créer la situation.

Tandis qu'un groupe joue la pièce de théâtre, l'autre écoute et écrit les différences du monde imaginé avec le monde réel par rapport au travail des enfants. Ils mettent en évidence les droits respectés ou bafoués.

Etape 3 (5 min) : le professeur amène les élèves à mettre en valeur les deux situations.



## MODULE ÉCONOMIE MONDIALE ET SOLIDAIRE

### Objectif module :

Ce module est destiné aux élèves du 2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire (séquence 1 et 2) et aux élèves du 4<sup>ème</sup> (la séquence 3), dans le cadre des cours de sciences économiques et sciences sociales. Il est composée de trois leçons d'une durée de 2 heures (50 min. chaque une).

1. l'économie sociale,
2. l'économie solidaire,
3. l'économie sociale et solidaire.

Chaque leçon comporte des objectifs en lien avec les compétences à maîtriser d'après le programme de chaque discipline.

Ainsi pour le cours de **sciences économiques** :

- Maîtriser les acquis théoriques de base
- Analyser des informations
- Les synthétiser
- Appliquer des concepts, des modèles, des procédures
- Résoudre les problèmes par application des savoirs, concepts et procédures



Pour le cours de **sciences sociales** : outre les objectifs cités ci-dessus,

- Travailler ses représentations
- Etre capable de prendre part activement à un travail d'équipe.

De manière générale, ce dossier permet d'élargir le champ de vision des élèves sur l'économie actuelle. Il constitue un outil pour développer leur esprit critique. Il propose également une autre lecture de l'économie.

A travers de chaque leçon, il cherche à mettre en avance les apports et les contributions de l'économie sociale et solidaire, comme moteur de changement, dans la société actuelle.

A la fin de chaque leçon, différents exercices pratiques sont proposés. Ils ont été choisis en fonction de la théorie abordée et font appel à l'imagination et la créativité des élèves.

Afin d'enrichir, d'améliorer et de faciliter l'apprentissage des élèves, nous avons varié les supports (textes, vidéos, schémas, illustrations...) et la manière de présenter les informations dans chaque leçon. Pour finir, différents possibilités sont proposées afin que l'enseignant puisse approfondir davantage le thème : des lectures supplémentaires, d'autres vidéos et des activités à réaliser avec les élèves.

Le but général est également d'aider les enseignants et les animateurs à intégrer ces thèmes dans leurs activités en leur suggérant des idées et en leur proposant du matériel, à utiliser tel quel ou duquel s'inspirer librement.



## FICHE SÉQUENCE N°1 : ÉCONOMIE SOCIALE

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; deux heures consécutives seraient préférables.

### Compétences :

1. Définir l'économie sociale et solidaire
2. Décrire les critères qui définissent les activités économiques relevant de l'économie sociale et solidaire
3. Reconnaître l'importance de l'économie sociale et solidaire tant au Nord comme au Sud.
4. Distinguer une activité relevant de l'économie sociale et solidaire, d'une autre qui ne l'est pas.
5. Synthétiser des informations.
6. Former à la citoyenneté responsable, en mettant l'élève en contact avec les réalités sociales et en l'outillant de manière rigoureuse pour en faire un observateur critique, voire un acteur engagé.
7. Aider à la construction du sens, en proposant des outils pour construire son projet personnel de manière éclairée et critique.

### Réflexion sur le thème :

« On a longtemps décrit l'activité économique des pays industrialisés en distinguant le secteur privé (à finalité de profit) et le secteur public (poursuivant l'intérêt général). Depuis plusieurs décennies, on reconnaît l'existence d'un autre type d'organisations qui échappent à cette vision dichotomique de la réalité. (...)En Belgique, comme dans d'autres pays, ces organisations d'un troisième type forment ce qu'on appelle le secteur de l'économie sociale. »



Sybille Mertens, « Définir l'économie sociale » dans « Les cahiers de la Chaire Cera » 2007.



Il existe en effet une manière d'envisager l'économie en opposition totale avec le modèle capitaliste qui domine l'économie actuelle : l'économie sociale.

Elle constitue un modèle économique basé sur des principes de solidarité, où l'objectif du développement social prime sur les intérêts privés.

Elle cherche à donner un visage plus humain à l'économie, d'où l'importance de faire connaître cette autre alternative aux élèves, afin de leur permettre d'avoir un regard critique sur cette situation.



## SÉQUENCE N°1 : ÉCONOMIE SOCIALE

**Temps : 100 minutes**

<p><b>Mots-Clés</b></p> <p>Economie, sociale, capitalisme, mondialisation, consommation, capital.</p>	<p><b>Matériel:</b></p> <p>Carnet de l'élève, vidéoprojecteur, tableau</p>
<p><b>Pour aller plus loin</b></p>	<p>Visite des entreprises sociales à proximité (coopératives, associations, asbl, etc.). Afin de connaître les entreprises sociales le plus proches, nous vous suggérons de visiter le portail dédié à l'économie sociale et au secteur associatif belge francophone (Econosoc). Voici le lien : <a href="http://www.mi-is.be/be-fr/doc/economie-sociale/liste-des-initiatives-reconnues-12-04-2013">http://www.mi-is.be/be-fr/doc/economie-sociale/liste-des-initiatives-reconnues-12-04-2013</a></p> <p>Enrichir le débat avec d'autres vidéos à analyser, dont voici les liens :</p> <p><a href="https://www.youtube.com/watch?v=B-bKgEbfP5g">https://www.youtube.com/watch?v=B-bKgEbfP5g</a> (Entretien avec Benoît Hamon, ministre français de l'économie solidaire)</p> <p><a href="https://www.youtube.com/watch?v=_dX9mzhYHe0">https://www.youtube.com/watch?v=_dX9mzhYHe0</a> (Économie sociale ou Économie solidaire, différents concepts mais une même finalité. Entretien avec Daniel Tygel, coordonnateur opérationnel, Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RIPESS))</p> <p>- D'autres lectures afin d'approfondir le sujet :</p> <p>« ConcertES L'Économie sociale. Proposition de cartographie wallonne. 2<sup>ème</sup> édition » ConcertES, Place de l'Université 16 1348 Louvain La Neuve (disponible sur internet)</p> <p>Article sur l'économie sociale " Economie Sociale: Bilan de l'emploi 2012" apparue dans le magazine "Recherche et Solidarités", en juin, 2013 (voir fichier en annexe, " eco-so-bilan-2013").</p> <p>Brochure éditée par Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI): " Les femmes dans la mondialisation". 2001. (Disponible dans la bibliothèque de l'ACDA).</p> <p>Horman, Denis et Lamontagne, Pascale : "Délocalisation d'entreprises. Des fiches pour comprendre". Dossier réalisé avec le soutien de la Commission des Communautés Européennes. 1996 (Disponible dans la bibliothèque de l'ACDA).</p> <p>Interview au Professeur Jacques DEFOURNY, Directeur du Centre d'économie sociale de l'Université de Liège (ULG), parue dans le journal Le Soir</p>



	lors de la première « Semaine de l'économie sociale, organisée à l'Université de Liège en février 2004 (voir fichier en annexe, "Interview. Le soir. Jacques Defourny. 2004".)
<b>Annexes</b>	<p>D'après la charte du CNLAMCA (Comité National de Liaison des Activités Mutualistes Coopératives et Associatives) pour qu'une activité puisse être considérée comme étant de l'économie sociale, il doit remplir les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-finalité du service rendu plutôt que recherche de profit : l'activité d'économie sociale peut générer des profits, or sa finalité première ne consiste pas à faire des bénéfices mais à rendre un service à la communauté. La rentabilité, à la différence des entreprises classiques, n'est pas ici la fin mais le moyen.</li> <li>-autonomie de gestion : l'organisation dispose, pour sa gestion, d'une grande autonomie par rapport à l'Etat notamment, ce qui la différencie des services publics.</li> <li>-gestion et contrôle démocratique par ses membres : la participation et le poids de chaque membre dans la prise de décisions ne dépend pas de l'importance du capital détenu. La règle est celle d'une personne = une voix.</li> <li>-primauté de la personne et de l'objet social sur le capital dans la répartition des excédents : les bénéfices seront prioritairement investis dans l'activité et répartis de manière limitée entre les membres.</li> </ul>

## DÉROULEMENT

Etape 1 : Pour introduire le sujet, l'enseignant demande aux élèves de réaliser l'exercice (Pag. 1 Carnet de l'élève) Comment l'élève se représente-t-il le monde économique ? le monde social ? Voit-il un lien entre eux ?

Puis, il leur demande d'exposer brièvement leur réponse (en groupes de deux). Un bref débat permettra de faire apparaître les premières représentations des élèves et de soulever des questions auxquelles une réponse pourra être apportée dans la suite du cours.

Etape 2 : A partir d'une présentation d'entreprises, l'élève est amené à dire si elles sont sociales ou non. Une brève justification est demandée mais on reviendra sur cet exercice à la fin du parcours pour approfondir les réponses à la lumière des précisions reçues.

Etape 3 : La classe voit la vidéo sur AMIPE, entreprise d'économie sociale péruvienne. Voir CD : production ACDA « Economie solidaire et sociale » (dernière partie)

Analyse des informations reçues. L'élève doit repérer la dimension économique et la dimension sociale.

### Etape 4

Plusieurs définitions sont proposées. L'élève doit dégager les points communs et comparer avec sa définition de départ pour affiner celle-ci.

D'autres vidéos peuvent être visionnées (voir CD joint ou en annexe : « Remue - ménage » pour une entreprise belge de Saint-Gilles)



### Etape 5

La classe reprend l'exercice 2 et précise les critères retenus.

Un exercice de créativité permet aux élèves d'imaginer leur propre entreprise sociale.



## FICHE SÉQUENCE N°2 : ÉCONOMIE SOLIDAIRE

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; deux heures consécutives seraient préférables.

### Compétences :

1. Définir l'économie solidaire
2. Décrire les critères qui définissent les activités économiques relevant de l'économie solidaire
3. Reconnaître l'importance du commerce équitable dans les relations Nord-Sud.
4. Former à la citoyenneté responsable, en mettant l'élève en contact avec les réalités sociales et en l'outillant de manière rigoureuse pour en faire un observateur critique, voire un acteur engagé.
5. Faire émerger et travailler les représentations

### Réflexion sur le thème :

D'après le dictionnaire Robert, le mot solidarité signifie : « Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance ». Il est intéressant de faire apparaître la dimension morale de la solidarité.



Alors, où est la solidarité lors qu'on entend que des gens sont morts dans un incendie au Bangladesh, parce qu'ils travaillaient dans de très mauvaises conditions pour des grandes marques de vêtements vendus en Europe? Cette situation nous semble éloignée de notre réalité et pourtant, nous devons nous y intéresser davantage car dans le monde actuel, nous vivons en interaction c'est –

à- dire que nos actions ont des conséquences globales (l'interdépendance). Ainsi, suite au besoin de consommer de plus en plus et de moins en moins cher, les grandes entreprises délocalisent dans des pays où elles qui dirigent l'économie et fixent les règles du marché. Des règles qui profitent la plupart du temps aux patrons et aux actionnaires au détriment du travailleur.

Heureusement, une prise de conscience incite actuellement certains acteurs du monde économique à réagir : un nouveau modèle d'économie s'ouvre à nous, l'économie solidaire.

Cette vision de l'économie nous propose d' « humaniser », de « moraliser » l'économie de marché.

Parmi les alternatives proposées par l'économie solidaire, le commerce équitable joue un rôle fondamental dans la solidarité Nord-Sud. Beaucoup d'élèves en ont déjà entendu parler, leurs parents achètent certains de ses produits. C'est la raison pour laquelle nous avons ciblé cet aspect dans cette leçon.

Il nous semble nécessaire de sensibiliser les élèves à ces problématiques et aussi de leur faire découvrir d'autres d'alternatives au modèle économique traditionnel afin qu'ils aient les outils nécessaires pour se forger un avis sur la réalité économique actuelle.



<b>Temps : 100 minutes</b>	
<b>Mots-Clés</b> Economie, solidarité, capitalisme, mondialisation, consommation, capital, interdépendance, commerce équitable	<b>Matériel:</b> Document élève, vidéoprojecteur, étiquettes des produits du quotidien, carte du monde, tableau noir. <b>A prévoir :</b> L'enseignant demandera aux élèves d'amener quelques étiquettes de produits courants (fruits, légumes, vêtements, appareils électriques, etc.). Sur l'étiquette on doit bien distinguer la provenance du produit.
<b>Pour aller plus loin</b>	<p>Visite des associations ou des organismes qui développement des projets au Sud. Pour connaître quels sont les organismes à proximité, il existe une liste disponible sur le site internet de la Fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement (ACODEV), dont voici le lien :</p> <p><a href="http://www.acodev.be/ong_agrees">http://www.acodev.be/ong_agrees</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un petit déjeuner à l'école (style les petits déjeuner Oxfam) avec des produits locaux, de saisons et issus du commerce équitable.</li> <li>- Enrichir le débat avec d'autres vidéos à analyser, dont voici les liens :</li> </ul> <p>Reportage sur les activités de La Maison d'Economie Solidaire. Site internet : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=EOhFolkUC_c">https://www.youtube.com/watch?v=EOhFolkUC_c</a></p> <p>-Reportage sur la création du SOL-Violette, une monnaie complémentaire comme outil pour une démarche globale, à Toulouse, en 2008. Site internet : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=DNbv8cASxKs">https://www.youtube.com/watch?v=DNbv8cASxKs</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-vidéo :</li> <li>- D'autres lectures afin d'approfondir le sujet :</li> </ul> <p>Article de Marc Totté : "L'économie sociale Nord-Sud en appui à l'économie sociale au(x) sud(s)", apparu en septembre 2007 (voir fichier joint)</p> <p>Dossier sur le commerce équitable: " Commerce équitable. Le juste prix". Apparu dans le journal "Le soir" en 2012 (Disponible dans la bibliothèque de l'ACDA)</p> <p>Périodique trimestriel ACDA- Pérou n° 132/ juillet-aout-septembre 2014 (Disponible dans la bibliothèque de l'ACDA)</p>

## DÉROULEMENT

### Etape 1 : Introduction : Le commerce équitable

- a) Chaque élève notera au tableau la nature d'un produit et son origine géographique.



Un premier débat a lieu : pourquoi achetons-nous des produits venus de loin ? Que savent les élèves des conditions de travail ?

Sommes-nous solidaires lorsque nous achetons ces produits ?...

Le but est de sensibiliser les élèves : en tant que futurs citoyens responsables, il est important de s'interroger sur l'économie. Un autre point de vue leur permettra de développer leur sens critique. Mais également, il est nécessaire qu'ils soient informés de cette situation, pour être des consommateurs avisés et faire des choix de consommation responsables, respectueux de l'être humain et de l'environnement.

b) Une réponse : le commerce équitable.

- Réflexions des élèves à partir de logos du commerce équitable : premiers liens entre solidarité et commerce
- Un dessin et un schéma à analyser pour préciser ce qu'est le commerce équitable et mettre en avant la solidarité avec les producteurs et la diminution de certains intermédiaires.
- Pour conclure : définition du commerce équitable

Une vidéo sur le commerce équitable peut être téléchargée :

[http://www.dailymotion.com/video/x13rnhz\\_le-belge-de-plus-en-plus-soucieux-du-commerce-equitable\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x13rnhz_le-belge-de-plus-en-plus-soucieux-du-commerce-equitable_news)

Etape 2 : Caractéristiques de l'économie solidaire

Précisions sur la dimension solidaire : où ? vis-à-vis de qui ?

a) A partir de quelques photos, l'élève est amené à dégager différents types de solidarité. (entre générations, vis-à-vis des personnes défavorisées, handicapées, vis-à-vis des populations pauvres du Sud.....) Première définition proposée

b) Pour aller plus loin : des informations supplémentaires sont données :

-texte simple qui montre le lien avec l'altermondialisme

-extrait d'un site d'Emmaüs qui présente la finance éthique

c) Les élèves sont amenés à préciser leur définition initiale

d) Définition proposée

Etape 3 : Découverte de 2 entreprises solidaires (vidéos)

Application des notions rencontrées à 2 cas concrets d'entreprises solidaires. Elles sont toutes deux au Pérou mais des exemples peuvent être trouvés en Belgique. Rappeler le cas d'Emmaüs...

Les élèves visionnent les 2 séquences (CD joint : « Les tailleurs de Sillar » et « Origan et compagnie »)

Ils répondent aux questions qui figurent dans leur carnet. Les informations à retenir sont mises en commun avec le professeur.

Etape 4 : Pour conclure



L'élève est amené à synthétiser toutes les informations essentielles sur l'économie solidaire sous forme d'un petit texte ou d'une carte mentale. Les mots-clefs lui sont donnés pour l'y aider.

Etape 5 : Pour aller plus loin : que puis-je faire ?

Implication personnelle des élèves.

A partir d'un document fourni, les élèves, en groupe, recherchent ce qui les concerne directement et ce qu'ils peuvent faire pour se montrer plus solidaires dans leurs achats.



## FICHE SÉQUENCE N°3 : L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET SOCIALE : ESS

\* Cette séquence est plutôt conçue pour des élèves de 4<sup>e</sup> année.

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; deux heures consécutives seraient préférables.

### Compétences :

1. Définir l'économie sociale et solidaire
2. Décrire les critères qui définissent les activités économiques relevant de l'économie sociale et solidaire
3. Reconnaître l'importance de l'économie sociale et solidaire tant au Nord comme au Sud.
4. Distinguer une activité relevant de l'économie sociale et solidaire, d'une autre qui ne l'est pas.

### Réflexion sur le thème :

Le contexte de crise économique, sociale et environnementale que nous vivons aujourd'hui nous incite à revenir à des valeurs humaines telles que la solidarité, la collaboration, le partage... Ce qui nous conduit à repenser notre manière de consommer et de produire.



Une autre manière de concevoir l'économie est représentée par l'économie sociale et solidaire. Dans cette approche de l'économie, l'être humain est au centre des relations économiques. Une dimension morale est ajoutée à la dimension économique : elle doit respecter la dignité humaine, le bien-être de la personne, l'environnement.

A travers ses principes, tels que la gestion démocratique et participative, le respect de l'individu, entre autres, elle se présente comme une autre manière d'entendre l'économie ; elle propose d'autres solutions (travail coopératif, consommation responsable, etc.) à des problèmes causés par la crise (pauvreté, chômage, délocalisation, etc.).



Les différentes activités économiques relevant de l'économie sociale et solidaire déjà réalisées dans des divers secteurs (santé, finances, commerce, culture, etc.) nous laissent conclure qu'une autre économie est possible.




---

 SÉQUENCE N°3 : ESS
 

---

**Temps : 100 minutes**

<b>Mots-Clés</b> Economie, sociale, solidarité, capitalisme, mondialisation, consommation, capital	<b>Matériel:</b> Carnet de l'élève, vidéoprojecteur, tableau
<b>Pour aller plus loin</b>	<p>Schéma proposé ci-dessous</p> <p>Visite des entreprises ou des organisations qui font des activités sociales et solidaires à proximité (coopératives, associations, asbl, etc.). Afin de connaître les entreprises sociales et solidaires le plus proches de l'école, nous vous suggérons de visiter le portail dédié à l'économie sociale et au secteur associatif belge francophone (Econosoc). Voici le lien : <a href="http://www.mi-is.be/be-fr/doc/economie-sociale/liste-des-initiatives-reconnues-12-04-2013">http://www.mi-is.be/be-fr/doc/economie-sociale/liste-des-initiatives-reconnues-12-04-2013</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une exposition au sein d'école afin de présenter les différentes associations ou initiatives citoyennes actives dans les environs de l'école.</li> <li>-Réaliser des interviewes des personnes travaillant dans le secteur de l'économie sociale et solidaire afin de recueillir leur vécu.</li> <li>- Enrichir le débat avec d'autres vidéos à analyser, dont voici les liens :</li> </ul> <p>Interview à Cécile RENOUARD, Philosophe et économiste et Stéphane VEYER Directeur général de la Scop Coopaname sur le thème " Économie sociale et solidaire : l'antidote contre la crise ?" dans l'émission " Les Matins de France Culture", voici le lien : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=JseRBrE-ODM">https://www.youtube.com/watch?v=JseRBrE-ODM</a></p> <p>Reportage sur ce qui se cache derrière le chocolat. Produit par l'ONG Equiterre, voici le lien : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=LeKinDmNc0M">https://www.youtube.com/watch?v=LeKinDmNc0M</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'autres lectures afin d'approfondir le sujet :</li> </ul> <p>Collection Essais des Editions Colophon : " Agriculture, développement durable et mondialisation", auteurs divers.2006 (Disponible dans la bibliothèque de l'ACDA).</p> <p>Cartographie des entreprises sociales en Wallonie, réalisée par l'organisation "Concertes" (Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale) en novembre 2008. (Voir fichier joint).</p> <p>Cahier sur l'ESS créé par l'observatoire transfrontalier de l'économie sociale et solidaire: "Comment les entreprises</p>



	<p>d'économie sociale et solidaire répartissent-elles leurs bénéfices ?          Numéro 6, octobre 2012 (voir fichier joint).</p> <p>- Frémeaux, Philippe : " Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ? " Etude réalisée pour le compte de la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et pour la Caisse des Dépôts et Consignations. Janvier, 2012 (voir fichier joint).</p>
--	--

## DÉROULEMENT

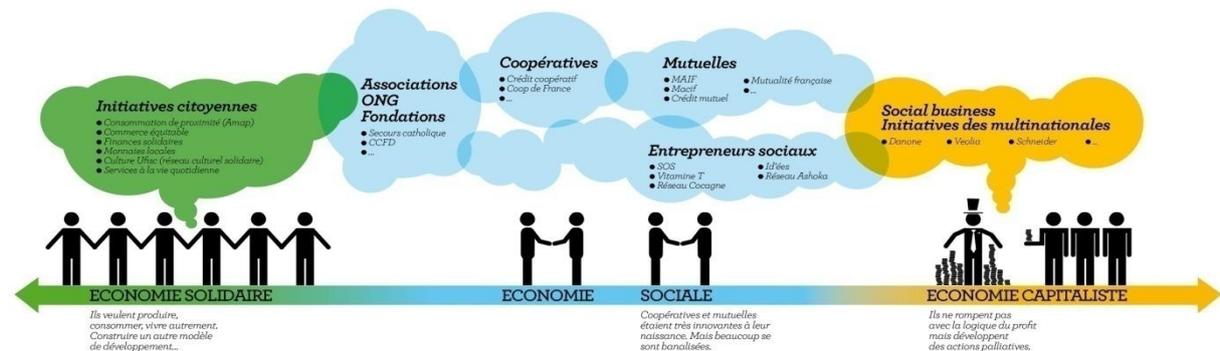
1. Le cours commence par une réflexion sur les faillites de notre système actuel. Des extraits de livre de Ricardo Petrella, « Au nom de l'humanité » sont donnés à lire. Ils sont suivis de questions : les élèves répondront seuls ou à deux, une mise en commun avec le professeur permettra de préciser les réponses. Le but est de faire prendre conscience aux élèves de la suprématie de la finance et de l'échec des réponses actuelles pour lutter contre les inégalités et les injustices.

R. Petrella propose une solution : voir titre de son dernier livre et quatrième de couverture.

2. Une proposition de solution existe depuis les années 1950 : l'économie sociale et solidaire.

2.1 A partir d'une vidéo et de divers schémas, graphiques, l'élève sera amené, en répondant à des questions orientées, à préciser la notion d'économie sociale et solidaire.

Un autre schéma est proposé ci-dessous, si le professeur souhaite aller plus loin dans les notions liées à l'ESS.



2.2 Débat : les élèves sont amenés à réagir : l'ESS est-elle une réponse satisfaisante au problème de départ soulevé par R. Petrella ? Pour aller plus loin, voici quelques réflexions de R. Petrella sur les limites de l'ESS.

Pour lui, l'ESS reste trop liée au capitalisme de marché : « Dans les années 50, on parle de ESS comme « tiers-secteur » dépassant les notions de capitalisme et de communisme. (...) Dans les années 1970 et 1980, l'ESS fut traversée par 2 courants plutôt similaires, qui réduisirent la « troisième voie » à un choix se situant au sein du capitalisme de marché. (...) Le glissement de franges importantes de l'ESS vers l'acceptation de l'impossibilité de l'alternative au système, contre le système, est devenu manifeste à la fin des années 90....(R.Petrella évoque plusieurs congrès internationaux au cours desquels la dimension économique des ESS a supplanté la dimension sociale : « marché social », « business social », « profit social » sont des concepts utilisés par les intervenants)



Le devenir n'est pas bouclé car-faut-il insister- il existe encore de nombreux exemples d'expériences remarquables, « résistantes » et innovantes, non pas dans l'esprit d'antan ( on ne peut pas copier ou recopier le passé), mais selon le sens fondamental que l'on doit donner aux mots « social », « solidaire », « coopératif » et « mutuel ». (...)

Le monde de l'ESS reste un espace d'innovation et d'espoir dans un contexte général, façonné et dominé de plus en plus par des logiques au service des intérêts des plus forts, des groupes dominants, des prédateurs de la vie. » p.184 à 187.

Pour lui, il faut apporter une réponse plus audacieuse et se situer au niveau mondial : voir dernier paragraphe de la quatrième page de couverture du livre qui figure dans le carnet de l'élève.

**2.3** Définition de l'ESS. Une définition est donnée et l'élève, pour se l'approprier, doit la transformer en une carte mentale.

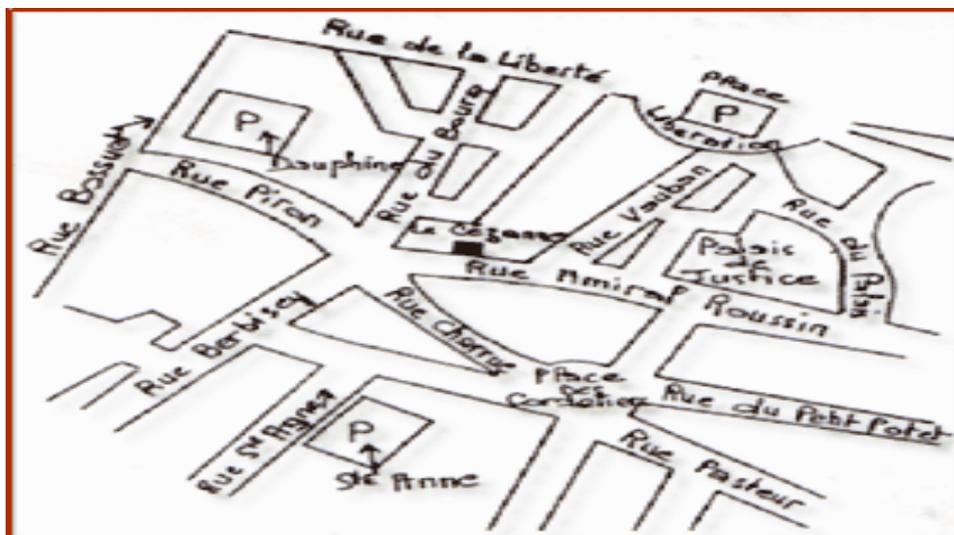
Pour conclure : définition à compléter.

**3.** Laissons la place à l'imagination.

Par groupes, les élèves sont invités à imaginer une ville dans laquelle les valeurs de solidarité joueraient un rôle essentiel. Pour les y aider, un modèle leur est donné sous forme de dessin. Ils peuvent imaginer un dessin ou raconter comment serait la ville rêvée.

A l'inverse, il leur est proposé une photo de Time Square à New York : comment voient-ils ce que ce quartier représente au terme de leurs réflexions sur la solidarité et sur la primauté du social sur l'économique ?

Un autre type de plan (plus simple) ci-dessous.





## MODULE MIGRATIONS

### FICHE SEQUENCE N°1 : LES DIFFERENTES MIGRATIONS

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; deux heures consécutives seraient préférables.

**Compétences :**

1. Construire une démarche de recherche
2. Lire un graphique, un tableau, un schéma, une carte...
3. Lire un écrit à caractère informatif
4. Exploiter l'information, sélectionner les éléments essentiels, les relier
5. Mobiliser des ressources, se poser des questions
6. Communiquer

De manière plus précise, les savoirs mobilisés correspondent au point : interaction homme/espace des « Socles de compétences ». Il s'agit d'identifier l'aspect concret des déplacements (migration).

**Réflexion sur le thème :**

**Depuis longtemps déjà, la politique de fermeture des frontières de l'Union européenne a généré des naufrages, des atteintes aux droits humains et entraîné dans son sillage une xénophobie grandissante. Découvrez cette "Opinion" parue sur le site de la RTBF ce mercredi 24 février 2016.**

*Depuis quelques mois, l'affolement généralisé face à l'arrivée importante de réfugiés en Europe, sur fond de montée de la menace terroriste, fait émerger les élans les plus sordides chez la majorité des dirigeants politiques européens. Il semblerait que la seule boussole politique de l'Union européenne soit désormais celle du cynisme absolu.*



*Retenir les réfugiés le plus en amont possible, pour qu'ils n'atteignent pas nos territoires européens, voilà la stratégie de l'Union européenne. Et cela a réellement fonctionné. Alors que des dizaines de milliers de personnes sont actuellement en train de fuir les bombardements en Syrie, la Turquie leur ferme sa frontière, sous influence contradictoire de l'Union européenne qui a d'abord fait pression pour la fermeture de la frontière terrestre et demandé l'introduction de visas pour les Syriens arrivant par voie aérienne, puis plaidé pour l'ouverture de cette frontière. La Turquie, qui accueille déjà 3 millions de réfugiés sur son sol, pourrait prochainement être qualifiée de "pays tiers sûr". Cela permettrait aux États européens de pouvoir refouler en Turquie les demandeurs d'asile qui auraient transité par ce pays avant d'arriver sur leur territoire, dégageant ainsi l'Europe de toute responsabilité de solidarité envers des peuples meurtris par la guerre, les conflits, la terreur.*





Cela signifie également que l'Union européenne bafoue ses obligations internationales et morales vis-à-vis des réfugiés. La Convention de Genève a été conçue au sortir de la Seconde Guerre mondiale pour la protection des populations déplacées et pour asseoir la notion de protection internationale. Il s'agissait de contraindre les États, par un traité international, à s'occuper des personnes fuyant les persécutions, à leur accorder des droits équivalents à ceux de leur population et à aller au-delà de la souveraineté nationale pour ouvrir leurs portes à ceux qui cherchaient à vivre en paix. C'était donc un instrument de paix conçu au sortir d'une guerre terrifiante. Aujourd'hui, il semble clair que les dirigeants européens en place ne sont plus capables d'être à la hauteur de l'esprit de cette convention.

LES CONVENTIONS  
DE GENÈVE  
DU 12 AOÛT 1949



Pour nous, citoyens européens, cela signifie aussi qu'en notre nom sont prises des décisions avec lesquelles nous sommes en désaccord profond: les murs érigés sur les frontières terrestres entre la Turquie et la Grèce, entre la Turquie et la Bulgarie ou la clôture à la frontière macédonienne mise en place pour éviter que les réfugiés ne remontent vers l'Europe du nord par la route des Balkans, le renforcement des contrôles maritimes et terrestres avec l'envoi d'agents de Frontex... Et maintenant des navires de l'OTAN entraînant des passages à haut risque par la mer Egée, où l'on déplore depuis début 2016 la mort de plus de 400 personnes, s'ajoutant à la longue liste de morts en Méditerranée depuis 20 ans.

Non ce n'est pas une "crise des réfugiés", c'est une crise de l'humanité. Juste parce qu'il s'agit d'humains qui devraient protéger d'autres humains de la folie de certains autres humains.



Nous ne pouvons plus tolérer de voir des photos d'autres petits Aylan tous les matins sur nos écrans sans perdre totalement foi dans l'Union européenne, dans nos dirigeants, pire, dans nos concitoyens.

Car le problème vient également du fait que le sentiment de profonde indignation ressenti par beaucoup d'entre nous ne semble pas partagé par tous: pourquoi l'élan simple d'humanité et de solidarité qui devrait s'exprimer aujourd'hui semble empêché? Par peur d'être envahis par

les étrangers? 1 millions de réfugiés sont arrivés en Europe en 2015 pour plus de 500 millions d'habitants... Nous sommes loin de l'invasion. Par peur de perdre nos emplois, nos avantages sociaux? Ceux qui nous font croire cela sont ceux-là mêmes qui prônent la dérégulation du marché du travail avec toutes les conséquences qu'elle a sur l'économie et l'emploi. Par peur de l'étranger, du terroriste, du criminel? Nous savons que les réfugiés fuient précisément le terrorisme, et que c'est pour éviter la guerre et la barbarie qu'ils risquent leur vie et celle de leurs enfants.

Si nous continuons à cautionner la fermeture orchestrée par les États européens, c'est nous que nous condamnons à rester enfermés. Enfermés dans nos peurs, notre nationalisme, en compagnie de dirigeants qui ne protègent pas les intérêts de la



paix, de la solidarité et de la vie. Ce sont les mêmes qui licencient, font baisser les salaires et les droits sociaux, encouragent le dumping social, ignorent les questions du climat ou coupent dans l'aide au développement. Dans la même logique, la même optique: celle du profit avant tout, à court terme, niant l'humanité.

Non ce n'est pas une "crise des réfugiés", c'est une crise de l'humanité. Juste parce qu'il s'agit d'humains qui devraient protéger d'autres humains de la folie de certains autres humains.

C'est pourquoi les collectifs citoyens solidaires des réfugiés et des migrants ainsi que toute une série d'associations invitent tous les citoyens qui refusent cette politique meurtrière et menaçante à demander la mise en place d'un passage sûr et légal pour les réfugiés, lors d'une marche ce samedi 27 février 2016, à 13h30 à Bruxelles.

#SAFEPASSAGE NOW!

[www.bxlrefugees.be/european-march-brussels](http://www.bxlrefugees.be/european-march-brussels)

Caroline Intrand, Co-directrice du CIRÉ

Alexis Deswaef, Président de la Ligue des droits de l'Homme

Philippe Hensmans, Directeur d'Amnesty international Belgique francophone

Pierre Verbeeren, Directeur général de Médecins du Monde

Arnaud Zacharie, Secrétaire général du CNCD-11.11.11.

**Lors du Sommet européen de ces 18 et 19 février, la question migratoire est à nouveau à l'ordre du jour. L'une des solutions sur la table consiste à appliquer la notion de "pays tiers sûr", notamment à la Turquie. Une mesure particulièrement inquiétante au regard du droit d'asile, du principe de non-refoulement et de la solidarité. Et qui vise, de plus en plus cyniquement, à empêcher les réfugiés d'arriver jusqu'en Europe, pour ne pas avoir à les accueillir et à les protéger. Nos organisations demandent dès lors à la Belgique de ne pas soutenir cette mesure. Communiqué de presse Amnesty international - CIRÉ - Vluchtelingenwerk Vlaanderen - 17 février 2016**

La Commission invite les États membres de l'Union européenne à faire usage de la notion de "pays tiers sûr" notamment pour des pays comme la Turquie. Cela leur permettrait de pouvoir refouler en Turquie les demandeurs d'asile qui auraient transité par ce pays avant d'arriver sur leur territoire. Il est proposé de considérer la Turquie comme un pays effectivement capable de protéger les réfugiés à la place des pays européens. Ainsi, ils n'auront plus à traiter leurs demandes d'asile en Europe ni à les protéger.

Cette idée est très dangereuse et va à l'encontre du droit international. En effet, la notion de "pays tiers sûr" peut être appliquée par les États européens si certaines conditions essentielles sont remplies. Ainsi, ce concept ne peut être utilisé par les instances d'asile compétentes que lorsque le pays non-européen en question ne recourt pas à la persécution et aux mauvais traitements, respecte le principe de non-refoulement, examine les demandes d'asile et offre une protection aux réfugiés qui en ont besoin, conformément à la Convention de Genève de 1951.

Or, qu'en est-il en Turquie ? Ce pays a ratifié la Convention de Genève mais continue de limiter géographiquement son application: seules les personnes venant d'un pays européen peuvent être reconnues réfugiées. Il existe un statut de "réfugié conditionné" pour les non-européens, mais qui n'offre qu'un permis de séjour limité en Turquie, dans l'attente d'une réinstallation ailleurs, et sans garantie d'accès au marché du travail. Les conditions actuelles en Turquie ne permettent pas de garantir



le respect des droits fondamentaux des réfugiés (fermeture de la frontière avec la Syrie, détention à la frontière gréco-turque, conditions de vie très précaires notamment pour les réfugiés syriens dans les camps, risque d'expulsions vers la Syrie...). Pour toutes ces raisons, la Turquie ne peut pas être considérée comme un "pays tiers sûr" pouvant offrir une réelle protection et des droits aux personnes réfugiées.

De plus, la Turquie accueille déjà sur son sol 2,5 millions de réfugiés syriens et quelques 300.000 réfugiés irakiens. L'Europe, en offrant 3 milliards d'euros au régime turc pour contenir ces réfugiés loin des frontières européennes, a agi de manière particulièrement cynique. Les États européens, aveuglés par leurs intérêts nationaux, se détournent ainsi de la solidarité la plus élémentaire et du respect des droits fondamentaux: ils poussent la Turquie à fermer sa frontière à des Syriens en fuite, au plus fort du conflit. Les demandeurs d'asile doivent pouvoir atteindre l'Europe de manière sûre et légale et leurs demandes doivent être examinées sur le sol européen, sans quoi c'est le droit d'asile qui est mis à mort par l'Europe.

Nous demandons à la Belgique, qui n'a pas transposé cette notion de "pays tiers sûrs" en droit belge, de ne pas l'adopter et de ne pas la soutenir au sein du Conseil européen. Et, dans tous les cas, de ne pas l'appliquer à des États comme la Turquie qui ne protègent pas effectivement les réfugiés et qui bafouent les droits fondamentaux des migrants.

Caroline Intrand, co-directrice du CIRÉ



SÉQUENCE N ° 1 : LES DIFFÉRENTES MIGRATIONS	
<b>Temps : 100 minutes</b>	
<b>Mots-Clés</b> Immigré, émigré, migrant	<b>Matériel:</b> Carnet de l'élève
<b>Contenu de cours</b>	Migrations dans l'histoire Migrations causes et conséquences actuelles Politiques migratoires Les solutions

## DÉROULEMENT

1. **1. Evaluation initiale** : discussion sur le thème de la migration et vérification des connaissances des étudiants.
  - a. Connaissez-vous des émigrants, des immigrants, des migrants ?
  - b. Exercice d'évaluation des connaissances avant le cours. (voir carnet étudiants)



2. **Document d'accroche** : « journal des gens qui voyagent »

3. Distinction des différentes **formes de migrations** :

- a. Pour des raisons économiques
- b. Pour fuir les conflits
- c. Pour des raisons environnementales (Tchernobyl, Fukushima)
- d. Pour échapper aux conséquences du changement climatique
- e. Pour des raisons politiques ou religieuses

NB : la photo du navire date du 17 octobre 1920 et présente l'arrivée d'un bateau chargé de 4000 immigrants à Boston, aux Etats-Unis.

#### 4. Définitions

- a. Définitions
- b. Migrations internes
- c. Migrations externes

#### 5. Exercices

Les étudiants sont invités à retrouver le type d'exil d'après des modèles.

Il est ensuite amené à en trouver par lui-même d'après ces connaissances personnelles ou en exercice de recherche.

#### 6. Synthèse

Le même exercice d'évaluation qu'au début du cours est proposé et nous pouvons évaluer le changement du niveau de connaissances ou de réflexion sur le sujet.



## FICHE SEQUENCE N°2 : LES REFUGIES ET LES IMMIGRES

---

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; deux heures consécutives seraient préférables.

### **Compétences :**

1. Construire une démarche de recherche
2. Lire un graphique, un tableau, un schéma, une carte....
3. Lire un écrit à caractère informatif
4. Exploiter l'information, sélectionner les éléments essentiels, les relier
5. Mobiliser des ressources, se poser des questions
6. Communiquer

De manière plus précise, les savoirs mobilisés correspondent au point : interaction homme/espace des « Socles de compétences ». Il s'agit d'identifier l'aspect concret des déplacements (migration).

### **Réflexion sur le thème :**

Frontexit est une campagne interassociative et internationale pour le respect des droits humains des migrants aux frontières extérieures de l'Union européenne.

L'objectif de Frontexit est double : informer un large public sur les dérives auxquelles donnent lieu les opérations de Frontex en termes de droits humains, et dénoncer ces dérives auprès des représentants politiques directement impliqués.

Plus concrètement, à travers nos actions d'investigation, de contentieux, de sensibilisation et d'interpellation politique, nous demandons :

- la transparence sur les mandats, les responsabilités et les actions de Frontex ;
- la suspension des activités de l'agence identifiées comme contraires aux droits humains ;
- l'annulation du règlement créant l'agence Frontex, s'il est démontré que le mandat de l'agence est incompatible avec le respect des droits fondamentaux.

**Alors que des millions d'euros sont alloués à Malte pour des opérations de contrôles aux frontières maritimes avec Frontex, les organisations membres de la campagne FRONTEXT dénoncent une Europe aveuglée par l'obsession sécuritaire, toujours plus meurtrière.**

Le 4 février dernier, l'UE annonçait le versement de plus de 12 millions d'euros aux forces armées maltaises afin de financer des équipements dans le cadre de sa participation aux opérations de l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex). Cet argent est issu du Fonds de Sécurité Intérieure (FSI) qui vise à lutter contre la criminalité et faire face aux menaces contre la sécurité de l'Union européenne (UE). Cette somme s'ajoute aux 114 millions d'euros prévus pour le budget 2015 de Frontex.



Cette décision illustre tristement le décalage entre l'urgence de la situation aux frontières maritimes, et les priorités de l'UE en la matière. Après un macabre record de plus de 3 500 morts en 2014, l'hécatombe se poursuit en Méditerranée avec plusieurs centaines de morts depuis le début de l'année notamment au large de l'île italienne de Lampedusa.

Il est **révoltant**, dans ce contexte, que **le réflexe de l'UE soit de renforcer des mécanismes qui, contrairement à ce qu'elle avance souvent, n'ont pas pour but de sauver des vies humaines mais bien d'intercepter et de contrôler les personnes (Frontex, Eurosur, coopération avec les Etats voisins sur le volet migratoire).**

« **SURVEILLER N'EST PAS VEILLER SUR** ».

*FRONTEXT le rappelle, Frontex n'est pas un corps de sauvetage en mer, mais une agence de surveillance des frontières. L'opération Triton, coordonnée par Frontex en Italie, n'est pas le prolongement de l'opération militaro- humanitaire Mare Nostrum. Ce n'est qu'une énième opération de contrôle et de mise à distance des étrangers. Cependant, les navires qui interviennent dans le cadre des activités de Frontex sont soumis, comme tous les autres, aux obligations du droit maritime international, notamment l'assistance aux personnes en détresse.*

*L'UE et les Etats membres clament leur impuissance face à des tragédies humaines comme si elles étaient une fatalité. Il n'en est rien. Ces tragédies sont la conséquence de politiques migratoires sécuritaires qui rendent l'accès régulier au territoire européen quasi impossible, et ne laissent comme autre solution aux personnes en exil que d'embarquer sur des bateaux de fortune, au péril de leur vie.*

**Les organisations de la campagne FRONTEXT, qui militent pour la suppression de l'agence Frontex, demandent que des mesures soient immédiatement prises pour interrompre les opérations de Frontex en mer, qui sont pour partie responsables des naufrages répétés en Méditerranée. Pour enrayer l'hécatombe, il faut inverser la logique et permettre la mobilité internationale, autoriser l'accès au territoire européen et respecter les règles de protection internationale.**

### **Mots-Clés**

Migrant, réfugié, demandeur d'asile, espace Schengen, convention de Genève, CGRA, FEDASIL, FRONTEXT

## **DÉROULEMENT**

### **Introduction**

Après avoir vu ce qu'étaient les migrants, nous en venons au cas des immigrés et des réfugiés : différence entre les deux termes.

#### 1. L'espace Schengen

Qu'est-ce que l'espace Schengen ? Qui l'a créé, en quelle année, pourquoi ?



### a/ les pays membres

Comment a évolué l'adhésion des membres à l'espace Schengen ? Quels engagements pour chacun ?

### b/ Protection de l'Europe contre les flux migratoires

#### 1.b). Eu Lisa

Système d'information qui permet de faire circuler les renseignements sur les personnes dans l'espace Schengen. C'est ce programme qui doit permettre de suivre les entrées et sorties de personnes fichées et de comparer les empreintes digitales au niveau européen.

#### 2.b). Frontex

Frontex est la protection aux frontières. De gros moyens policiers sont mis à disposition pour protéger les frontières. Ils sont particulièrement connus pour les sauvetages des réfugiés en mer. Les dérives sont parfois difficiles à accepter et le CNCD a lancé une campagne « Frontexit ».

Vous pouvez, à ce moment du cours, proposer 2 vidéos sur Internet : Youtube : sur : data gueule Frontex et /ou sur le site de Frontexit « L'Europe est en guerre contre l'ennemi qu'elle s'invente ». Ce sont 2 vidéos très courtes. Il faut demander aux élèves d'être très attentifs : le rythme de la première est très rapide. Elle peut donner matière à réflexion et à discussion en classe. Les réflexions des élèves ne devraient pas tarder...

#### 3.b). Europol

C'est le service de police de l'espace Schengen qui a pour objectif la recherche de criminels, de pédophiles, de trafiquants...

## **Synthèse**

Ce qu'il faut retenir de l'ensemble du cours jusqu'à ce point. (+/- une période de cours)

## **Les grandes institutions pour l'accueil des réfugiés présentes en Belgique**

### a/ Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés

Organisme international dont le siège est à Genève et qui vise à protéger les réfugiés partout où ils se trouvent dans le monde. C'est cet organisme qui gère la plupart des camps de réfugiés. 9300 personnes aident plus de 33.900.000 personnes déplacées !

### b/ Ibiz Office des étrangers

L'Office des étrangers met tout en œuvre pour répondre aux demandes des nouveaux migrants. L'Office des étrangers intervient pour la délivrance des visas, les séjours de courtes durées ou les longs séjours. Il est responsable pour l'enregistrement des demandes d'asile en Belgique. L'Office des Etrangers assure aussi le retour volontaire ou l'éloignement des personnes en séjour irrégulier.

### c/ CGRA Le Commissariat Général aux réfugiés et apatrides

CGRA offre une protection aux étrangers qui craignent des persécutions, un conflit armé ou des violences dans leur pays d'origine. Le CGRA examine chaque



demande d'asile de manière individuelle et impartiale. Il délivre des certificats et des documents d'état civil aux réfugiés et aux apatrides reconnus.

Le CGRA est une administration fédérale indépendante. C'est l'instance d'asile centrale en Belgique

#### d/ Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile

Fedasil garantit l'octroi d'une aide matérielle aux demandeurs d'asile et à d'autres catégories d'étrangers ayant également droit à l'accueil ('loi accueil' du 12 janvier 2007). Fedasil organise, directement ou avec ses partenaires, un accueil et un accompagnement de qualité. L'Agence veille aussi à l'observation et l'orientation des mineurs étrangers non accompagnés (les 'Mena').

Fedasil coordonne les programmes de retour volontaire à partir de la Belgique.

Fedasil contribue à la conception, la préparation et l'exécution de la politique d'accueil. Dans le cadre de différentes initiatives, Fedasil veille à l'intégration des centres dans la communauté locale.

#### **Procédure d'accueil en Belgique**

Nous décrivons dans le cours les différentes étapes à suivre pour être demandeur d'asile.



## FICHE SEQUENCE N°3 : LE CHOIX DU MIGRANT

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; deux heures consécutives seraient préférables.

### Compétences :

1. Construire une démarche de recherche
2. Lire un graphique, un tableau, un schéma, une carte....
3. Lire un écrit à caractère informatif
4. Exploiter l'information, sélectionner les éléments essentiels, les relier
5. Mobiliser des ressources, se poser des questions
6. Communiquer

De manière plus précise, les savoirs mobilisés correspondent au point : interaction homme/espace des « Socles de compétences ». Il s'agit d'identifier l'aspect concret des déplacements (migration).

SÉQUENCE N°3 : LE CHOIX DU MIGRANT	
<b>Temps : 100 minutes</b>	
<b>Contenu de cours</b>	<p>1. Le « choix » du migrant.</p> <p>Nous proposons comme exercice systématique que chaque lieu cité soit retrouvé sur la carte du monde jointe à la mallette.</p> <p>La situation au Pérou fait penser au film « Medecine man » avec Sean Connery, dans lequel le problème de la contagion de nos maladies bénignes auprès des indigènes est très important et mortifère. Pas tout à fait dans le thème mais une belle discussion sur la situation des indiens d'Amazonie.</p> <p>Nous vous recommandons aussi de lire le document d'Amnesty joint en annexe et que vous pouvez trouver sur Internet</p> <p>2. Personnes déplacées comment les accueillir ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. manière formelle et légale</li> <li>b. action de la société civile</li> </ol> <p>3. Le parcours des primo arrivants : le parcours d'insertion sociale</p> <p>4. Ceci est tout nouveau et toutes les applications ne sont pas en place (avril 2016). Veuillez donc vérifier et modifier selon l'évolution des lois et des services mis en place.</p>
<b>N.B.</b>	<p>Cette séquence permet beaucoup de dialogues entre les étudiants. C'est au professeur de voir s'il se sent capable de gérer les débordements qui pourraient se faire jour. Racisme et idées tranchées pourraient se faire jour.</p>



<b>ANNEXES</b>	Nous suggérons deux annexes qui vous permettent de répondre aux questions des pages 5 et 6 de la séquence 3. Elles permettent aussi la discussion
----------------	---

AJOUTE LE 26 SEPTEMBRE 2015

10 préjugés sur les migrants « Amnesty International »

**Vous ne savez pas toujours comment réagir aux questions relatives à la migration ? Ce guide vous aidera à déconstruire 10 idées reçues auxquelles vous ne savez peut-être pas toujours comment répondre [1]**

Téléchargez aussi notre brochure (existe aussi en néerlandais) ou commandez-la en format papier en remplissant le formulaire au bas de la page.

#### PETIT LEXIQUE

UN MIGRANT est une personne qui quitte son pays pour aller vivre sur un autre territoire pour de multiples raisons, et ce de façon temporaire ou permanente. Certains migrants se déplacent de leur propre gré, d'autres y sont forcés notamment en raison d'une guerre ou de persécutions.

UN DEMANDEUR D'ASILE est une personne qui a quitté son pays en quête d'une protection internationale, mais qui n'a pas encore obtenu le statut de réfugié. Il ne peut pas être renvoyé de force dans son pays pendant la procédure d'examen de sa demande d'asile. De plus, une personne ne peut être renvoyée de force dans son pays si sa vie ou sa liberté y est menacée (principe de non-refoulement).

UN RÉFUGIÉ est une personne qui a fui son pays parce qu'elle craint avec raison d'y être persécutée en cas de retour, du fait de son identité (son origine ethnique, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social), de ses convictions religieuses ou de ses opinions politiques et dont le gouvernement ne peut ou ne veut assurer la protection. À la différence d'un demandeur d'asile, le statut de réfugié lui a été reconnu.(HCR)

[2]

#### 1. « Il y a une explosion des arrivées de migrants en Europe ! » FAUX

Malgré ce que peuvent laisser croire les images montrant des arrivées massives de migrants, la réalité est tout autre et les chiffres parlent d'eux-mêmes.

La majorité des migrants se trouvent dans les pays du Sud. Ceux qui fuient des conflits se trouvent en grande partie dans les pays limitrophes, lesquels ont des ressources souvent très limitées. Pour ne citer qu'un exemple, 4 millions de réfugiés syriens se trouvent dans des pays voisins (et 7,6 sont des déplacés internes). Le Liban accueille près de 1,2 million de réfugiés venant de Syrie, ce qui représente environ une personne sur cinq dans le pays.

L'Union européenne (UE) propose quant à elle de réinstaller à peine 22.504 réfugiés en deux ans. C'est une goutte d'eau dans la mer ! Les Nations unies ont estimé que



1,2 million de réfugiés (à travers le monde) devaient être réinstallés de toute urgence, soit 300.000 personnes chaque année durant les cinq prochaines années. Par ailleurs, le nombre de demandes d'asile de personnes déjà arrivées en Italie, en Grèce et en Hongrie à examiner est maintenant de 160.000 (septembre 2015). La Belgique devra, elle, en accueillir un peu moins de 6.000, soit à peine un peu plus du dixième du Stade Roi Baudouin.

[3]

**Témoignage Majid Hussein, Nigérian, 22 ans** « Les Européens pensent que nous sommes ici pour leur prendre quelque chose, mais ce n'est pas vrai. Beaucoup d'entre nous sont des étudiants, des médecins ; nous avons tout perdu et jamais nous ne retrouverons ce que nous avons. Les migrants en Italie sont livrés à eux-mêmes, sans pouvoir se laver, sans manger sauf s'ils parviennent à entrer en contact avec des associations. Si vraiment l'Europe prône les valeurs inscrites dans la Déclaration des droits de l'homme, alors cela devrait concerner tout le monde de façon équitable. Moi, j'ai eu de la chance, j'ai obtenu des papiers, je travaille, je parle italien ; je m'intègre au fur et à mesure et je mélange finalement les cultures. C'est ce que nous devons partager, nos cultures. »

## LE FLUOTAGE n'EST PAS DE MOI

### 2. « Ils viennent pour toucher nos allocations et pour prendre notre travail ! » FAUX

Aucune aide n'est accordée du simple fait d'être un étranger. Les personnes en séjour irrégulier (donc sans papiers) n'ont droit qu'à l'aide médicale urgente à l'exception du cas d'un mineur en état de besoin. Seul le statut de réfugié (ou autre protection) donne droit au revenu d'intégration sociale. Pendant la période d'analyse de la demande d'asile, le demandeur d'asile n'a droit qu'à une aide matérielle, à savoir l'hébergement, la nourriture et l'accompagnement. Et à moins que cette période n'excède les six mois, il n'a pas d'accès légal au marché du travail.

Notons par ailleurs que les migrants occupent très souvent des emplois peu qualifiés et pénibles laissés vacants par les Belges. Même avec un diplôme, il leur est difficile d'accéder à un métier qui correspond à leurs spécialités et ils sont encore trop souvent victimes de discrimination ou d'exploitation. Lorsqu'ils sont au travail, ils représentent une réelle plus-value pour notre économie. Non seulement ils injectent de l'argent dans notre économie en payant des impôts, mais ils pallient aussi au vieillissement de notre population. [4]

### 3. « L'immigration ruine les finances publiques ! » FAUX

Au contraire, d'après un rapport de l'OCDE, l'immigration « rapporterait » en moyenne près de 3.500 euros de rentrées fiscales par individu par an. En cotisant, en consommant et en payant des impôts, les migrants contribuent donc à l'activité économique et aux finances publiques qui, à défaut, subiraient des pertes [5]. Par ailleurs, en 2014, la part du budget réservé à l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) s'élevait seulement à 0,15 % des dépenses totales de l'administration belge. L'accueil d'un demandeur d'asile coûte entre 37,7 et 40



euros [6] . Une grande partie de ces frais est réinvestie dans notre économie grâce à la création de plusieurs centaines d'emplois créés pour assurer l'accueil de ces personnes.

N'oublions pas que les tentatives de bloquer nos frontières coûtent cher à nos pays, notamment l'édification des murs avec du matériel de surveillance de pointe. Entre 2007 et 2013, l'UE a alloué près de 4 milliards d'euros aux politiques migratoires (y compris le renvoi de ressortissants de pays tiers et le contrôle des frontières). À peine 17 % (soit 700 millions d'€) ont été consacrés aux procédures d'asile. [Z]

#### **4. « On va être envahi par des criminels et des terroristes ! » FAUX**

La mise en place d'une opération de recherche et de sauvetage permettra d'enregistrer les arrivées et de procéder à une identification des personnes au moment opportun. Cependant, les personnes qui montent à bord de ces embarcations de fortune sont dans leur écrasante majorité des hommes, des femmes et des enfants qui fuient pour sauver leur vie ou trouver une vie meilleure pour eux et leurs familles. Ce ne sont pas des terroristes. Ces derniers voyagent comme tout le monde, notamment par avion, si nécessaire avec de faux papiers. Mais ils sont aussi recrutés sur le territoire européen. Trop souvent un amalgame est fait entre musulmans et intégristes, généralisant ainsi une peur du musulman. Or les intégristes ne représentant qu'une infime minorité des musulmans.

#### **5. « L'Europe est une passoire ! » FAUX**

Bien au contraire, l'Europe est une véritable forteresse. Aux frontières de l'Europe, des murs s'érigent un peu partout, notamment entre la Turquie et la Grèce, ou encore autour des enclaves espagnoles au Maroc, et plus récemment entre la Serbie et la Hongrie. Barbelés, barrières de dissuasion, radars, diffuseurs de gaz lacrymogènes, détecteurs de mouvements : des systèmes de surveillance sophistiqués et des dispositifs militaires sont mis au service de la protection des frontières. Paradoxalement, ce sont ces moyens de surveillance qui entraînent les migrants à entrer clandestinement, mais on ne peut pas dire que l'Europe soit une passoire.

Par ailleurs, entrer et s'établir en Europe est un véritable parcours du combattant. Tout migrant doit en effet obtenir un visa ; or l'attente est souvent très longue et les conditions d'obtention des papiers ont été durcies aussi bien pour les migrants que pour les réfugiés. Les procédures de demande d'asile sont devenues tellement restrictives qu'elles ne permettent pas toujours aux individus exposés aux conflits d'obtenir le statut de réfugié.

#### **6. « L'Europe doit renforcer ses frontières pour éviter l'immigration et les morts ! » FAUX**

L'édification de murs et de clôtures ne diminuera pas les arrivées de migrants, mais causera davantage de morts en mer. Les personnes qui fuient des conflits ou des guerres tenteront toujours de sauver leur vie, s'il le faut en empruntant des voies périlleuses. Même lorsqu'un terme a été mis à l'opération italienne de recherche et de sauvetage Mare Nostrum, les migrants et réfugiés ont continué d'arriver en plus grand nombre.

Le renforcement de ces mesures est à l'origine de nombreuses souffrances et de pertes humaines. Compte tenu des clôtures qui ferment les routes les plus sûres, du



durcissement de la surveillance et du déploiement des forces de sécurité, les migrants sont contraints de suivre des voies encore plus dangereuses, parfois avec des conséquences tragiques. Des femmes, des hommes et des enfants se noient en mer ou étouffent dans des camions. C'est donc justement la politique de l'UE qui est à l'origine des morts en mer. Bien que l'UE ait renforcé son opération de sauvetage, le manque de voies sûres et légales continuera de forcer les migrants et les réfugiés à emprunter des chemins dangereux pour sauver leur vie...

**7. « Les migrants et réfugiés entreprennent des voyages dangereux par choix et ou par inconscience ! » FAUX**

Les migrants et les réfugiés sont contraints de fuir leur pays d'origine pour sauver leur vie. Par manque de voies sûres et légales pour rejoindre l'Europe, ils sont contraints d'emprunter des chemins dangereux pour assurer leur survie et celle de leur famille. Selon les statistiques, une majorité de ceux qui arrivent par la mer fuient la guerre, un conflit, des persécutions, la torture ou des menaces de mort. En 2013, 63 % de personnes arrivées de manière irrégulière par voie maritime en Europe venaient de Syrie, d'Érythrée, d'Afghanistan et de Somalie, des pays ravagés par des conflits et des violations massives des droits humains. En 2014, les Syriens et Érythréens représentaient plus de la moitié des quelque 170.000 personnes qui sont arrivées en Italie par la mer. Le même constat a été dressé pour les premiers mois de 2015.

**8. « Le renforcement des opérations de secours et de sauvetage va inciter d'avantage de personnes à entreprendre la traversée et créer un appel d'air » FAUX**

Rien ne permet d'étayer cette hypothèse. En fait, le nombre de réfugiés et de migrants prenant la route de la mer s'est accru depuis que l'Italie a mis fin à de sauvetage Mare Nostrum, en octobre 2014, et donc lorsque les risques étaient plus élevés. Plus de 41 470 personnes étaient déjà arrivées en Italie par la mer entre janvier et mai 2015. La plupart des personnes cherchent tout simplement à fuir à tout prix une situation extrêmement difficile, même au péril de leur vie. Beaucoup n'ont pas d'autre choix que de prendre la mer pour essayer de trouver la sécurité.

**9. « La destruction des navires est une bonne chose ! » FAUX**

On ne voit pas très bien comment les gouvernements pourront détruire les navires avant qu'ils ne soient utilisés par les passeurs sans mettre en danger les réfugiés et les migrants. Des dizaines de milliers de migrants et de réfugiés pourraient ainsi se retrouver pris au piège dans une zone de conflit violent. Ces actions risquent aussi de mobiliser des navires et des avions de l'UE qui seraient autrement utilisés pour sauver des personnes en mer. Et tout cela pourrait pousser les populations migrantes à utiliser des moyens plus dangereux encore pour tenter de pénétrer dans la forteresse Europe. Des situations similaires (boat-people en Asie à la fin de la guerre du Viêt Nam) ont montré que les passeurs répondaient à la destruction de bateaux par la construction d'esquifs encore plus dangereux...

**10. « De toute façon, je ne peux rien faire ! » FAUX**

Vous pouvez signer nos pétitions sur notre site [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be) et les relayer largement via vos réseaux sociaux. Ensemble, nous pouvons prouver que les Européens ne sauraient en aucun cas tolérer que la Méditerranée devienne un



cimetière. Nous avons déjà obtenu le renforcement du budget et des dispositifs d'intervention de Frontex ainsi que l'extension de sa zone d'intervention, ce sont des mesures encourageantes, mais ce n'est pas suffisant. Nous continuerons à faire pression sur les dirigeants européens pour qu'ils mettent un terme à cette situation dans laquelle des gens souffrent et meurent devant leur porte – en mer ou sur la terre ferme

## MODULE EAU

---

### FICHE SEQUENCE N°1 : L'HOMME QUI DÉPEND DE LA TERRE

---

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; Deux heures consécutives seraient préférables.

**Compétences :**

1. Reconnaître les actes économiques (acte d'achat et acte de consommation)
2. Reconnaître que l'acte quotidien ou économique engendre des conséquences pour la planète
3. Réaliser l'importance de nos propres actions

**Réflexion sur le thème :**

*La terre dépend de l'homme qui dépend de la terre.*

*(...) Nous savons désormais que la Terre est notre home, notre maison commune, notre patrie. C'est le seul habitat aimable, convivial, avec ses rivières, ses bois, ses montagnes, ses fleurs, ses animaux, la diversité de ses espèces, la diversité de nos cultures, la diversité des humains. Nous sommes chez nous. Toutes ces prises de conscience se fondent sur des connaissances récentes ; c'est à partir des mêmes années soixante que le développement des sciences écologiques, des sciences de la Terre et enfin de l'astrophysique et de la cosmologie nous a permis de nous percevoir, resituer et concevoir de façon révolutionnée dans la sphère de la vie, sur la Terre, dans le monde.*

*Il nous faut abandonner aussi l'idée, encore répandue il y a vingt-cinq ans, que nous avons enfin trouvé la formule de la bonne société et du vrai développement, que nos sciences de l'homme et de la nature étaient quasi achevées et que nous avons atteint la véritable conscience.*



*Au contraire, les pseudo-solutions dites soviétiques nous ont fait régresser, nous allons comprendre bientôt que le système triomphant de l'Ouest va révéler ses carences, que ces solutions vont poser des problèmes plus graves que ceux qu'elles ont résolus, que nous allons arriver à une crise ou à une impasse civilisationnelle. Nous allons de plus en plus comprendre que non seulement les recettes de développement du tiers-monde, mais aussi que notre développement matériel, technique, économique produisent un sous-développement mental, psychologique, moral. Nous allons comprendre en somme que c'était notre conception du développement qui est sous-développée. Nous voyons également que non seulement nos sciences humaines demeurent sous – scientifiques et sous-philosophiques, mais que les sciences de la nature sont dans un véritable recommencement.*



*Le problème de maîtriser la planète n'a aucun sens. La Terre ne nous appartient pas, c'est nous qui lui appartenons. Nous sommes apparemment devenus ses souverains. Nous sommes en réalité réciproquement souverains l'un de l'autre.*

*Il s'agit aujourd'hui de contrôler le développement incontrôlé de notre ère planétaire. La Terre-patrie est en danger. Nous sommes en danger, et l'ennemi, nous pouvons enfin le comprendre aujourd'hui, n'est autre que nous-mêmes.*

Edgar Morin ; L'an I de l'ère écologique. 2007



## SEQUENCE N°1 : L'HOMME QUI DÉPEND DE LA TERRE

**Temps : 50 minutes**

<p><b>Mots-Clés</b></p> <p>Répartition de l'eau sur notre planète, eau potable, agriculture, réchauffement climatique,, glacier, pollution, gaspillage, consommation, Station d'épuration</p>	<p><b>Matériel:</b></p> <p>un projecteur multimédia Petit matériel de physique : bouteilles d'eau, céleri, filtre, teinture (encre ou colorants alimentaires)</p>
<p><b>Pour aller plus loin</b></p>	<p>Vouloir maîtriser la planète n'a aucun sens. La Terre ne nous appartient pas, c'est nous qui lui appartenons. Nous sommes apparemment devenus ses souverains. Nous sommes en réalité réciproquement souverains l'un de l'autre (Edgar Morin)</p> <p>« Dans dix ans, dans vingt ans, aurons-nous assez d'eau ?</p> <p>Assez d'eau pour boire ? Assez d'eau pour faire pousser les plantes ? Assez d'eau pour éviter qu'à toutes les raisons de faire la guerre s'ajoute celle du manque d'eau? (Erik Orsenna)</p> <p>L'eau est un bien précieux indispensable à la vie. Elle existe en suffisance sur la terre mais l'utilisation que nous en faisons exige une « dépollution », un « nettoyage » qui nécessitent plusieurs étapes et qui ont un coût.</p> <p style="text-align: center;">Si l'homme est en mouvement, l'eau est histoire Si l'homme est en peuple, L'eau est le monde Si l'homme est vivant, L'eau, c'est la vie.</p> <p><i>Joan Manuel Serrat (El hombre y el agua)</i></p>



## DÉROULEMENT

Le but de cette première leçon est de sensibiliser les élèves à l'impact écologique de leurs actes d'achat et de consommation.

### A. Introduction

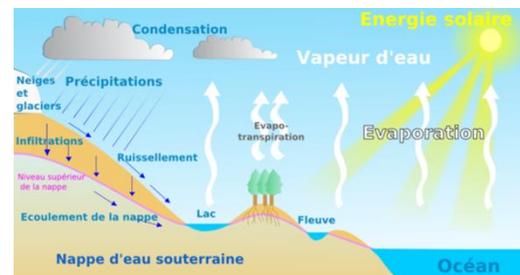
L'eau est un bien précieux indispensable à la vie. Elle existe en suffisance sur la terre mais l'utilisation que nous en faisons exige une « dépollution », un « nettoyage » qui nécessitent plusieurs étapes et qui ont un coût.

### B. Rappel de connaissances acquises

Révision du cycle de l'eau. (Photo dans le carnet d'étudiants)

Le cycle de l'eau prouve que la quantité d'eau reste constante...

Ce qui change, c'est la quantité d'eau pure et d'eau douce laissée à la disposition de l'homme. Les dégâts causés par la pollution sont importants et ont des répercussions insoupçonnées. Ce module a pour objectif de présenter le cycle naturel de l'eau et le cycle anthropique de l'eau ainsi que les répercussions de celui-ci sur notre accès à l'eau.

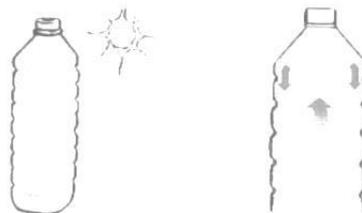


C. Afin d'imaginer une partie des étapes et des techniques d'épuration de l'eau, pratiquons quelques expériences sur la qualité physique de l'eau

Les expériences sont décrites dans le carnet de l'étudiant. L'enseignant peut choisir de les réaliser en classe ou de les donner comme exercices personnels aux élèves

#### 1. Recréer un **mini cycle de l'eau**

De la buée apparaît puis se transforme en gouttelettes en refroidissant contre la paroi.



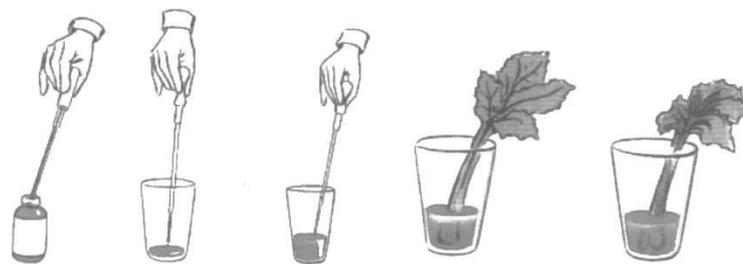


2. **Filtration** de l'eau



L'eau a changé de couleur. Elle est propre mais pas potable pour autant !

3. **Effet de la pollution** de l'eau sur les organismes vivants.



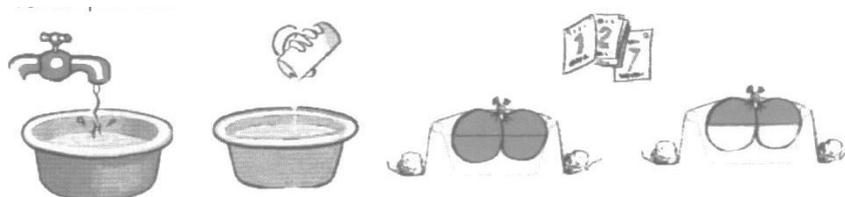
La branche de céleri a absorbé l'eau colorée et en a pris la teinte.

4. **L'huile et l'eau**



Elles ne se mélangent pas. L'huile surnage. Il en va de même pour le pétrole qui flotte formant des nappes à la surface de l'eau.

5. Le **plastique** dans l'eau



Ils se décolorent et deviennent presque transparents. Les déchets de plastique jetés dans la mer sont dangereux car ils se décolorent de la même manière et constituent un danger pour les poissons.



**D. L'eau « potable »**

Définition de l'eau potable, des éléments trouvés dans l'eau.

Lecture et compréhension d'une analyse d'eau de distribution, et que quand vous encodrez votre adresse vous obtenez tous les résultats.

**E. Comment épure-t-on l'eau ?**

Toutes les eaux de la nature ne sont pas bonnes à boire. Même une eau d'apparence limpide transporte en son sein toutes sortes de substances inertes et vivantes dont certaines peuvent être nocives pour l'organisme humain. Ces substances proviennent soit du milieu physique dans lequel l'eau a évolué, soit des rejets de certaines activités humaines dont l'eau est devenue le réceptacle. L'eau est ainsi le vecteur de transmission privilégié de nombreuses maladies. Pour pouvoir être consommée sans danger, l'eau doit donc être traitée. Mais la pollution croissante des réserves rend cette opération de plus en plus délicate, obligeant les traiteurs d'eau à constamment innover. Les techniques ont d'ailleurs beaucoup évolué, faisant aujourd'hui du traitement de l'eau une industrie de pointe.

Selon ce que nous avons vu plus haut, certaines opérations mécaniques enlèvent directement une partie des polluants de l'eau.

Voir dossier étudiants.

**F. Tout ceci a un coût qui se répercute sur les factures d'eau : le coût vérité**

Lecture d'une facture d'eau. Répartition des coûts.





---

## FICHE SEQUENCE N°2 : STRATEG'EAU

---

**Tout le matériel sur le carnet Strateg'eau**

---

## FICHE SEQUENCE N°3 : L'IMPORTANCE DE L'EAU

---

**Temps:** 100 min repartis en deux cours de 50 min ; Deux heures consécutives seraient préférables.

**Compétences :**

1. Découvrir l'importance, généralement sous-estimée, de l'eau pour la vie en général et celle des hommes en particulier (besoins physiologiques et liés aux activités)
2. Découvrir également que le véritable enjeu de l'eau n'est pas d'ordre quantitatif (le volume global est constant) mais bien qualitatif et que les dégradations sont le fait des sociétés humaines
3. déstructurer, pour reconstruire ensuite sur de meilleures bases scientifiques, les nombreuses représentations mentales des élèves, notamment celles se rapportant au cycle et à la salinité de l'eau
4. conscientiser les élèves au fait que l'eau constitue un défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle en développant une approche environnementale mettant en évidence quelques aspects négatifs des activités humaines (surconsommation d'eau douce, surexploitation des ressources océaniques, pollution des eaux, ...) mais aussi et surtout la nécessité de gérer de manière cohérente et globale " l'or bleu
5. poursuivre l'analyse et l'étude des faits selon la démarche ici – ailleurs

**Mots-clés :** îles nomades, géopolitique, résilience, subsidence, résilience urbaine

### DÉROULEMENT

1. Le changement climatique, c'est quoi ? Quels sont ses effets ? (voir le cours de l'étudiant)
2. Visionnage des films : La menace qui vient du ciel et Quand les pommes de terre disparaissent. (ils se trouvent sur le DVD joint).
3. Elargissement des données du film aux cas climatiques les plus importants au **Pérou** en **Belgique** et dans **le monde** : El niño et le recul des glaciers, pour le Pérou, les inondations pour la Belgique et la montée des eaux ainsi que la subsidence des sols dans les façades maritimes. Ces parties de cours permettent la lecture de photos géographiques, de cartes et de graphiques.
4. L'eau, son importance économique et politique :
  - a. Les guerres de l'eau
  - b. Le business de l'eau
  - c. Le contrat mondial et le Manifeste de l'eau
5. L'eau, une lutte de tous les jours : différents textes de réflexion portant sur :



- a. Généralités (voici les réponses à la question sur l'eau potable)  
Sur Terre, 97,5% de l'eau est salée et contenue dans les océans. Seule 2,5% est de l'eau douce, soit environ 35,2 millions de km<sup>3</sup>.  
Sur cette quantité d'eau :
  - 68,7% se trouve dans les glaciers ;
  - 30,1% dans les nappes phréatiques ;
  - 0,8% dans le permafrost ;
  - 0,4% en surface et dans l'atmosphère.Au final, moins de 1% de l'eau sur Terre est de l'eau douce et liquide.
- b. La fin d'une guerre de l'eau (E.U.)
- c. La rivière Murray en Australie et le coût de sa sauvegarde
- d. Les îles nomades en Inde
- e. Eau et développement

Nous suggérons que les points 1 à 3 soient vus en une séquence et les points 4 et 5 en une seconde.



## ANNEXES

---

---

### MODULE AGRICULTURE ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

---



**Fiche 3 écogeste**

Tableau-synthèse complété

	<i>Disparition de l'habitat</i>	<i>Chasse</i>	<i>Changement climatique</i>	<i>Pollution</i>	<i>Nouveaux prédateurs / concurrents</i>	<i>Agriculture</i>
Tigre						
Tortue luth						
Papillon						
Faucon						
Grillon						
Coquelicot						
Libellule						
Panda						
Mante						
Manchot						
Le flamant rose						
Rhinocéros						
Grenouille						
Renoncule						
Dauphin						
Abeille						



Solution à l'activité 2 : La biodiversité, victime du changement climatique

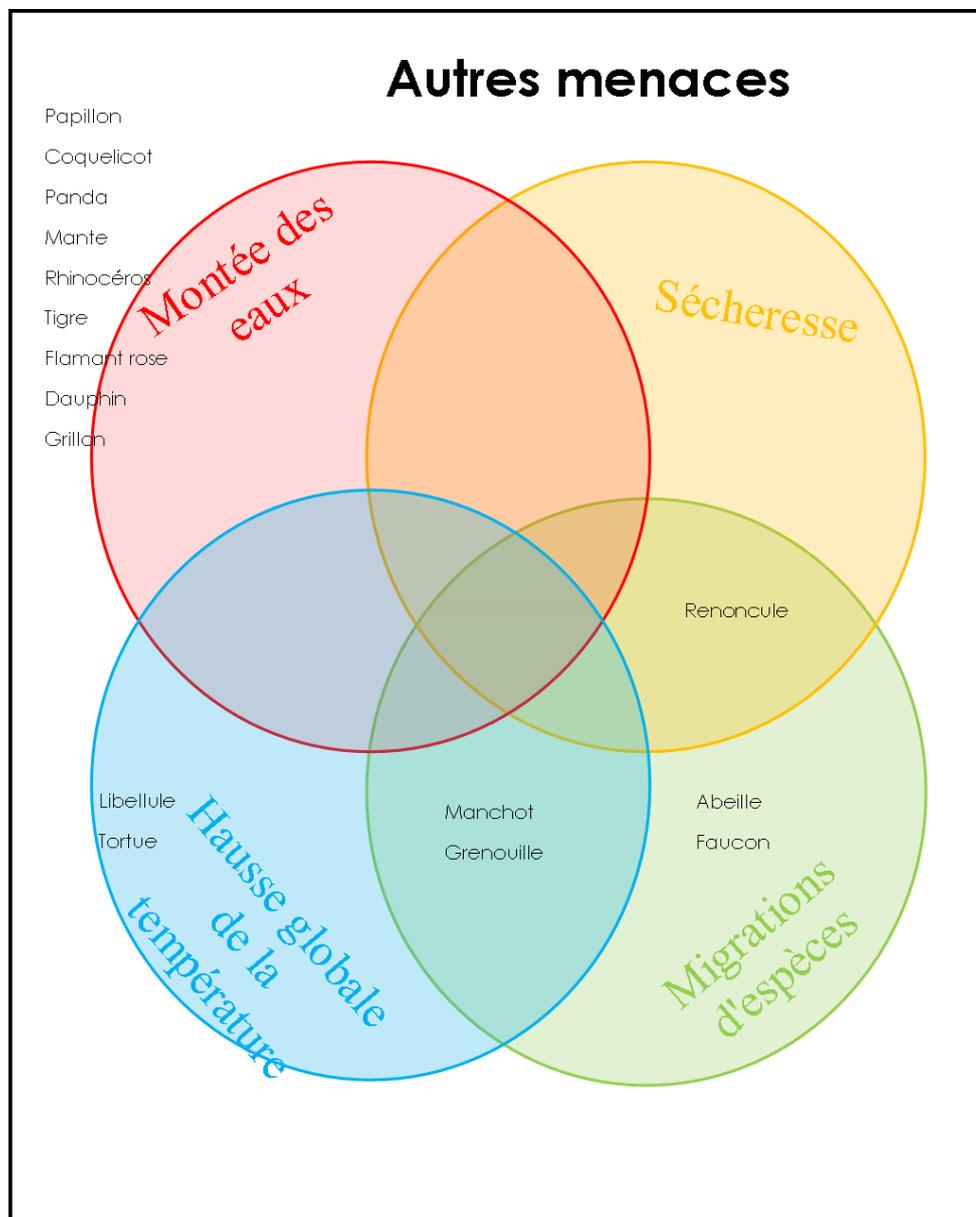
Une partie de la faune et de la flore observées précédemment sont touchées par l'activité humaine, une autre par l'agriculture, et une dernière par le réchauffement climatique. Observons ce dernier phénomène ensemble...

A partir du bingo, que connais-tu déjà des changements climatiques ?

- Réponses des élèves.

D'après ce que tu as pu observer dans les fiches des animaux et végétaux, quelles sont les 4 principales conséquences du changement climatique sur la biodiversité ?

- Montée des eaux
- Variation de la température de l'eau
- Sécheresse
- Migration d'espèces invasives.





### Fiche 3 écogeste

#### Séquence 1 : sensibilisation à l'impact écologique

##### Légende disques et triangles

Sur chaque carte figurent des disques bleus et des triangles rouges.

Les disques bleus correspondent à la quantité de pollution émise lors du transport du produit. Ici, les rejets de CO<sub>2</sub> dépendent de la distance parcourue du produit.



1 disque = Produit dont l'origine est belge et dont le mode de transport est le camion ou la camionnette. Le trajet n'a pas été très long et est considéré, dans ce jeu, comme moins polluant.



2 disques = Produit dont l'origine est européenne et dont le mode de transport est le camion. La distance du trajet est assez longue puisque le produit a peut-être traversé plusieurs pays avant d'arriver en Belgique. Transport considéré, dans ce jeu, comme moyennement polluant.



3 disques = Produit dont l'origine est hors de l'Europe. Il a donc été transporté sur de longues distances. Transport considéré dans ce jeu comme très polluant.

Un tableau comparant les émissions de CO<sub>2</sub> des différents moyens de transport est présenté dans la partie « concepts ».

Les triangles rouges correspondent à la quantité de déchets engendrés par le produit et à leur potentiel recyclable.



Un triangle = Produit dont l'emballage est facilement recyclable (Exemples : sachet en papier, emballage en carton, caissette en bois.).



Deux triangles = Produit composé d'un élément recyclable et d'un élément non-recyclable. (Exemple : barquette en carton avec un emballage en plastique ou cellophane ou barquette en plastique avec emballage en plastique.).



Trois triangles = Produit qui n'est pas tout recyclable. (Exemple : Barquette en polystyrène avec emballage de cellophane).

##### Lecture du résultat

A la lecture de leur « total », les élèves prennent connaissance de leur bilan « écologique ». Ils comptabilisent le nombre de disques et de triangles que l'ensemble de leurs produits possède. Ils cotent leur produit sur 6.



2/6 = Transport du produit moins polluant. Emballages du produits recyclable à 100 %



3/6 = Transport du produit moins polluant. Emballage du produit en partie recyclable.



4/6 = Transport du produit moins polluant. Emballage du produit pas du tout recyclable.



- ● ▲ 3/6 = Transport du produit polluant. Emballage du produit recyclable à 100 %.
- ● ▲ ▲ 4/6 = Transport du produit polluant. Emballage du produit en partie recyclable.
- ● ▲ ▲ ▲ 5/6 = Transport du produit polluant. Emballage du produit pas du tout recyclable.
- ● ● ▲ 4/6 = Transport du produit extrêmement polluant. Emballage du produit recyclable à 100 %
- ● ● ▲ ▲ 5/6 = Transport du produit extrêmement polluant. Emballage du produit en partie recyclable.
- ● ● ▲ ▲ ▲ 6/6 = Transport du produit extrêmement polluant. Emballage du produit pas du tout recyclable.

Constats :

Plus la cote du produit est faible (2/3) plus le produit a un faible poids écologique. À l'inverse, plus la cote du produit est élevée (6/6), plus il laissera une trace écologique.

Un monde idéal serait un monde qui respecterait la soutenabilité écologique de la Terre. C'est pour y tendre que l'être humain se doit de poser des actes le plus écologiques possibles.

**Le tri des déchets**

**Illustration tri lié à la consommation d'un ingrédient : la tomate**

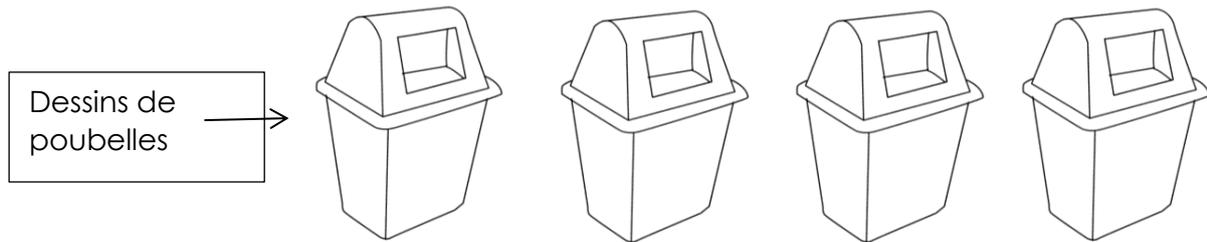
**Les déchets de notre dîner :**

- restes de tomates
- cellophane
- barquette en polystyrène
- ...

}	Déchets qui restent de chaque produit.
---	--



Types de poubelles. Les élèves doivent compléter.	Poubelle ordures ménagères	Poubelle papiers-cartons	Poubelle PMC	Poubelle verre
---	----------------------------	--------------------------	--------------	----------------



Les élèves inscrivent dans les poubelles les déchets qu'ils veulent placer.	Ce que je mets dans cette poubelle : -la barquette de polystyrène - le cellophane -les restes de tomates	Ce que je mets dans cette poubelle : /	Ce que je mets dans cette poubelle : /	Ce que je mets dans cette poubelle : /
---	---	---	---	---

Pour cet exercice, le professeur réalise une correction générale en donnant une information sur les types de poubelles et les déchets qui leur sont attribués.



### Les types de poubelles et les déchets.

Voici un document reprenant les quatre types de poubelles ainsi que les déchets attribués. Ils permettent aux élèves de compléter leurs premiers tris.

PMC

Déchets ménagers

**Bouteilles et flacons en Plastique**

Uniquement bouteilles et flacons en plastique et donc aucun autre emballage ou objet en plastique

**Emballages Métalliques**

Aussi: aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques

**Cartons à boissons**

**Interdit**

- Tous les autres emballages en plastique (pots, barquettes, raviers)
- Tous les sacs et films en plastique
- Les autres objets en plastique (jouets, pots de fleur, seringues)
- La frigolite et le papier aluminium
- Les emballages ayant contenu des substances toxiques ou corrosives ou des huiles de moteur

The infographic displays various items under each category. Under 'Bouteilles et flacons en Plastique', there are water bottles, a green juice bottle, and a detergent bottle. Under 'Emballages Métalliques', there are aerosol cans, a metal tray, and a metal lid. Under 'Cartons à boissons', there are juice cartons and a coffee carton. Under 'Interdit', there are various plastic containers, bags, and hazardous materials, all marked with a red 'X'.



Papiers-cartons

Verre

**Papiers-cartons**

Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes

**Interdit**

- Les papiers et cartons souillés ou gras
- Le papier cellophane et papier et sachet en aluminium
- Le papier peint

**Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent**

Aucun autre objet en verre

**Verre incolore**

**Verre coloré**

**Interdit**

- Les verres résistant aux hautes températures (ex : vitrocéramique)
- La porcelaine et la céramique, les récipients en terre cuite
- L'épailine et le cristal
- Le verre plat tel que les vitres et les miroirs
- Tous types d'ampoules et lampes

Source : [http://www.betersorteren.be/wp-content/uploads/2012/08/Guide-tri\\_FR\\_FINAL.pdf](http://www.betersorteren.be/wp-content/uploads/2012/08/Guide-tri_FR_FINAL.pdf)

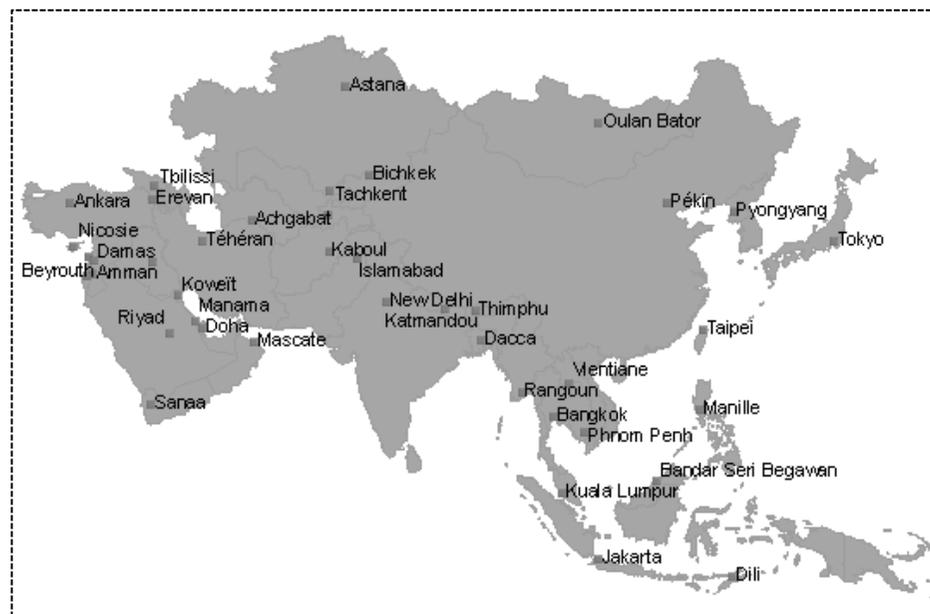
Quelques panneaux de signalisation





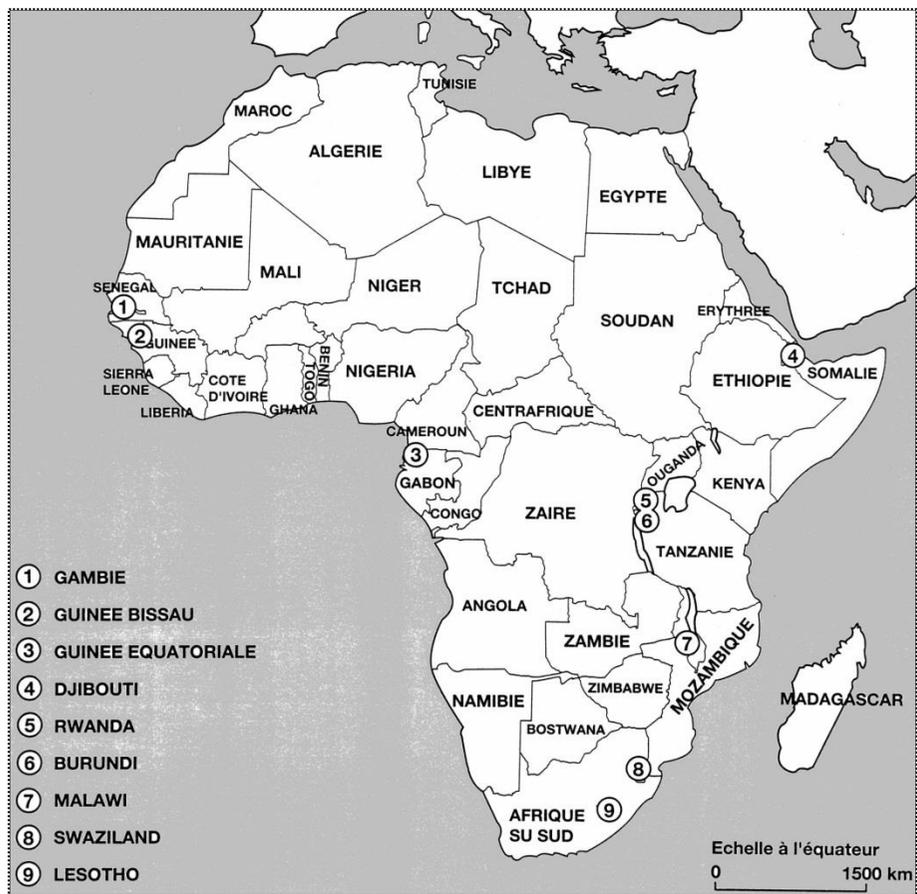
## MODULE LE TRAVAIL DES ENFANTS

### Fiche continents 1





Fiche continents 2





Fiche enfants 1



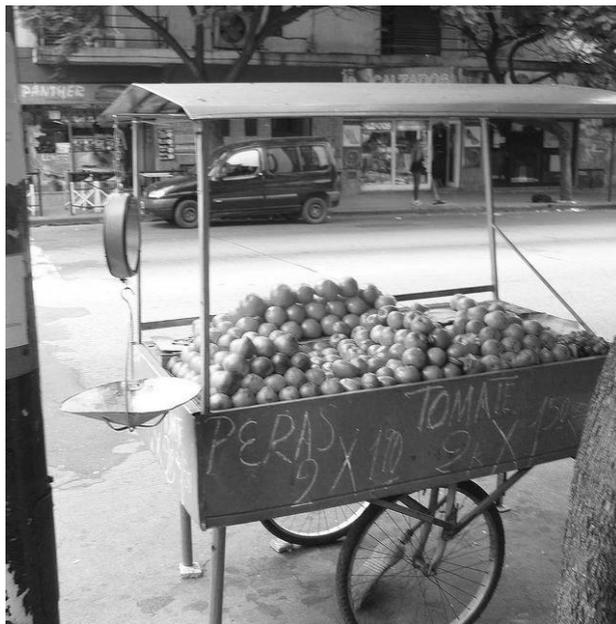


Fiche enfants 2





Fiche travail 1



Fiche travail 2





Fiche travail 3





## **Annexe 1 : Travail acceptable/inacceptable**

**Travail acceptable :** des travaux qui ne nuisent pas à la santé, au développement physique et à la scolarité. Aider les parents à la maison, dans l'entreprise familiale, gagner un peu d'argent de poche... tout cela permet à l'enfant d'acquérir des compétences préparatoires pour les prochaines étapes de sa vie.

**Travail inacceptable :** toute activité qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, qui nuit à leur scolarité, santé, et au développement physique et mental. Tout travail dit inacceptable est interdit aux mineurs de 14-15 ans. Cependant, la classification de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est aussi flexible et recommande aux pays de prendre en compte non seulement l'âge de l'enfant, mais aussi la nature et les conditions du travail, et le secteur économique.

## **Annexe 2 : Types de travail des enfants**

Le travail des enfants revêt des formes très diverses qu'on peut classer en sept grands types, aucun n'étant propre à une région du monde en particulier: le travail domestique, le travail forcé et le travail en servitude, l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, le travail dans l'industrie et les plantations, les métiers des rues, le travail familial et le travail des filles.

1. Les enfants les plus vulnérables et les plus exploités les plus difficiles aussi à protéger sont probablement les enfants domestiques. Ils sont souvent très mal payés, voire pas du tout; leurs conditions de travail dépendent entièrement du bon vouloir de l'employeur, au mépris de leurs droits; ils sont privés d'école, de jeu et d'activité sociale, ainsi que du soutien psychologique de leur famille et de leurs amis. Qui plus est, ils sont exposés à la violence physique et aux abus sexuels.

Du fait de leur isolement, il est difficile d'estimer de façon fiable leur nombre dans le monde. Des enquêtes locales peuvent cependant donner une idée de l'ampleur du problème. Selon une enquête sur les ménages à revenu moyen à Colombo (Sri Lanka), une famille sur trois emploie un enfant de moins de 14 ans comme serviteur. On a établi qu'en Uruguay, 34% des employés de maison avaient commencé à travailler avant d'avoir 14 ans.

2. Le travail en servitude se rencontre surtout, mais pas exclusivement, en Asie du Sud: des enfants qui n'ont souvent pas plus de huit ou neuf ans y sont remis en gage par leurs parents à des propriétaires de fabriques ou à leurs agents en échange de petits prêts. La servitude de toute une vie n'arrive même pas à réduire la dette.

En Inde, ce type de transaction est fréquent dans l'agriculture, ainsi que dans les industries comme la fabrication de cigarettes (beedi), le tissage des tapis, la production d'allumettes, les carrières d'ardoise et l'industrie de la soie. Le cas le plus connu est l'industrie des tapis de Mirzapur-Bhadohi-Varanasi dans l'Uttar Pradesh. D'après une étude récente, les enfants sont «tenus en captivité, torturés et obligés de travailler d'affilée jusqu'à 20 heures par jour. De tout jeunes enfants sont contraints de rester accroupis tous les jours, de l'aube au crépuscule, ce qui compromet gravement leur croissance pendant les années de formation».

3. En raison du secret qui entoure l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales, il est difficile de réunir des données dignes de foi sur cette industrie illégale qui brasse des milliards de dollars. Mais les ONG sur le terrain estiment que



chaque année dans le monde, au moins un million de jeunes filles sont ainsi piégées ou forcées de se livrer à cette forme d'exploitation qui confine à l'esclavage. Les garçons aussi sont souvent exploités.

Par les dommages physiques et psychosociaux qu'elle inflige, l'exploitation sexuelle est sans conteste l'une des pires formes du travail des enfants. Les enfants qui y sont soumis encourent quotidiennement de graves risques pour leur santé: VIH, maladies sexuellement transmissibles, grossesses non désirées et toxicomanie, sans parler des maladies respiratoires.

Tous les secteurs sociaux ont leur part de responsabilité. Des familles dont la mission normale est de soigner et d'élever les enfants, d'assurer leur développement s'en font parfois complices. Les recherches montrent que les violences contre les enfants et l'inceste précèdent souvent l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales. Outre les clients qui payent pour des relations sexuelles, les autres coupables sont nombreux: trafiquants, agents, intermédiaires qui bénéficient de la vente des enfants, gangs criminels qui exploitent les maisons de prostitution. Sans oublier les agents de voyages qui organisent des circuits du sexe, et tous ceux qui ferment les yeux, comme les fonctionnaires corrompus ou apathiques.

Après des décennies de véritable conspiration du silence dans toutes les cultures, le problème apparaît aujourd'hui en pleine lumière. Le Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales (Stockholm, 1996) a placé pour la première fois cette question à l'ordre du jour international. Le Programme d'action adopté par les participants guidera les gouvernements dans la mise au point de programmes nationaux de lutte contre ce problème.

4. Dans le monde entier, des enfants travaillent dans l'industrie et les plantations dans des conditions périlleuses. Les produits nocifs ou les machines mal réglées menacent bien sûr leur intégrité physique, mais ces travaux nuisent de manière générale au développement psychologique et social des enfants.

Les industries employant de la main-d'œuvre enfantine sont très variées. Cela va du cuir dans la région de Naples (Italie) à la fabrication préindustrielle de briques au Pérou et en Colombie, où l'on trouve des enfants ayant à peine huit ans.

Le nombre d'enfants exploités dans des plantations aux quatre coins du monde est certainement tout aussi élevé. Ce genre de travail implique de terribles dangers. Dans les plantations sucrières au Brésil, par exemple, les enfants coupent les cannes à la machette, une tâche épuisante où ils risquent constamment de se mutiler. Dans certaines régions, les enfants représentent un tiers de la main-d'œuvre, et plus de 40% des accidentés du travail. Au Népal, les petits employés des plantations de thé ont des salaires si bas qu'ils doivent souvent travailler 14 heures par jour.

5. La rue peut être un lieu de travail cruel et dangereux, menaçant souvent la vie même des enfants. Beaucoup de gamins luttent pour exercer dans la rue un travail légal afin d'assurer leur survie ou celle de leur famille. Ils cirent les chaussures, lavent et gardent les voitures, portent des colis, vendent des fleurs et des colifichets, ramassent les objets recyclables et trouvent une multitude d'autres manières ingénieuses de gagner un peu d'argent. La grande majorité rentrent chez eux chaque soir, dans les quartiers misérables ou les bidonvilles: ce sont des enfants dans les rues, pas des enfants des rues.



6. L'occupation la plus fréquente des enfants dans le monde reste le travail dans et pour la famille: travaux agricoles ou ménagers au domicile des parents. Or, s'il est bon pour un enfant de participer dans une mesure raisonnable aux activités du foyer, ce qui lui donne conscience de sa valeur, on exige malheureusement souvent beaucoup trop de lui. De trop longues heures de travail empêcheront l'enfant d'aller à l'école, et entraveront son développement corporel.

7. Ce rapport examine enfin la situation particulière des jeunes filles au travail; c'est à elles que revient une large part des tâches à accomplir à la maison. La plupart des risques professionnels qui pèsent sur les garçons menacent aussi les filles. Mais en plus les filles ont des problèmes spécifiques, depuis les pressions sexuelles des employeurs jusqu'à l'exclusion de l'éducation. D'après le BIT, 56% des enfants qui travaillent dans le monde en développement sont des garçons. Mais si l'on pouvait mesurer le nombre de filles accomplissant un travail non enregistré en tant que domestiques ou pour assurer les corvées ménagères chez elles et permettre ainsi à d'autres membres de la famille d'occuper un emploi rémunéré les chiffres montreraient qu'il y a en réalité au travail plus de filles que de garçons. Travaillant également en moyenne plus d'heures que les garçons, elles ont donc un double fardeau à porter un emploi hors de la maison et des tâches ménagères à leur retour au foyer.

Source : <http://www.unicef.org/french/sowc97/shapes.htm>

### **Annexe 3 : le Pérou**

Le Pérou est situé entre la ligne équatoriale et le Tropique du Capricorne, en Amérique du Sud. Le pays dispose, au sud, d'une frontière avec le Chili, au sud-est avec la Bolivie, à l'est avec le Brésil, au nord avec l'Equateur et la Colombie et voit sa partie ouest bordé par l'Océan Pacifique. Le pays dispose, de par sa position géographique, d'une grande variété de ressources naturelles, de climats et d'écosystèmes le dotant d'une inestimable diversité autant dans sa faune que dans sa flore. Il fait en effet partie des dix pays caractérisés par un mégadiversité biologique et, à ce titre, est un véritable acteur clé de l'équilibre écologique mondial<sup>4</sup>.

Le Pérou dispose également de nombreuses ressources minières et est devenu, au niveau mondial, un important producteur de métaux tels que l'argent, le zinc, le cuivre, le plomb et l'or. Même si l'on peut en retrouver dans tout le pays, la majorité des gisements se rencontrent principalement dans la zone Andine<sup>5</sup>.

Le Pérou est le cinquième pays le plus peuplé d'Amérique Latine (28 220 764 habitants) après le Brésil, la Colombie, l'Argentine et le Venezuela. Quant à sa répartition démographique, environ 76% de sa population vit dans des espaces urbains et 24% dans des zones rurales. La composition ethnique du pays a notablement évolué au cours de son histoire. Actuellement, on y retrouve une

---

<sup>4</sup> Information recueillie auprès de la Commission Nationale sur la Diversité Biologique

<sup>5</sup> <http://www.minag.gob.pe/portal/sector-agrario/recursos-naturales/recurso-mineral> «Perú: País Megadiverso» (PDF), page consultée le 16/01/2015



majorité de « métisses » (44%), suivie par les amérindiens (31%), les blancs (15%), les mulâtres (7%), les métis d'ascendance africaine (2%) et les asiatiques (0,4%)<sup>6</sup>.

Un des plus grands succès récents du pays est sa constante croissance économique. Par exemple, ces dix dernières années, après trente ans de stagnation économique, l'investissement de capitaux a augmenté de plus de 50%. Le Pérou a réussi à accomplir le pari d'établir une solide stabilité macroéconomique, de réduire aussi bien l'inflation, la dette externe que la pauvreté. Ces indices lui ont permis, d'une certaine manière, de faire face d'une manière assez sereine à la crise financière mondiale.

Néanmoins, le Pérou est un pays dans lequel persistent de grandes inégalités sociales. Les contrastes entre les différents indices de développement humain pour la capitale, les provinces ou les villes et les zones rurales sont saisissants. En 2013, le Pérou a réussi à se situer dans les pays disposant d'un indice élevé de développement humain (IDH) et a atteint la 82<sup>ème</sup> place sur 187 pays ; il a conservé cette même place en 2014. En 2008, la pauvreté multidimensionnelle qui affectait 4 605 000 (16,1% de la population) personnes s'est réduite à 3 132 000 (10,4% de la population). Malgré les faiblesses dans les domaines des soins de santé, de l'éducation et du niveau des revenus qui persistent dans le pays, le taux des inégalités de l'IDH s'est vu réduire de 0,737 à 0,562, c'est-à-dire une baisse de 23,7%, une des plus importantes de tous les pays au développement humain élevé (la plus forte de tout l'Amérique Latine et des Caraïbes<sup>7</sup>).

Ces dernières années, le pays a expérimenté une croissance économique constante mais il doit faire face à de grands défis en matière, par exemple, d'intégration sociale ou d'égalité des genres. Il existe de nombreux conflits sociaux, soulèvements populaires et protestations sociales des populations vivant dans la partie intérieure du pays qui estiment ne pas bénéficier des conséquences positives des investissements et du nouvel essor économique.

Si le pays désire continuer sur le chemin du développement, il devra impérativement réduire de manière significative les inégalités sociales et de genre persistant en son sein. Il est également primordial pour le Pérou d'exploiter d'une manière plus soutenable et durable ses ressources naturelles. Il pourra alors devenir un Etat qui prépare, favorise et facilite le développement dans tous ses aspects sociaux liés aussi bien à la qualité de vie de ses habitants que dans le respect de ses engagements internationaux quant aux Objectifs de Développement du Millénaire. Il devra tenir compte de la diversité géographique, ethnique et culturelle afin que ces politiques menées puissent avoir l'impact nécessaire lui permettant de mettre un terme au cercle vicieux persistant de la discrimination et de la mise à l'écart de certains.

Source : ACDA

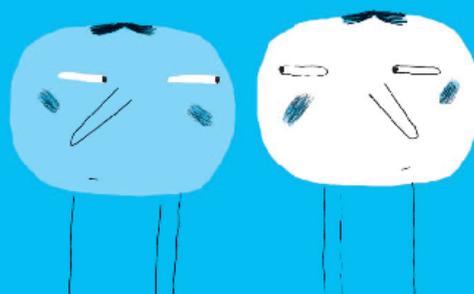
<sup>6</sup> <http://www.pe.undp.org/>, page consultée le 16/01/15

<sup>7</sup> <http://www.pe.undp.org/content/peru/es/home/presscenter/articles/2014/07/24/el-pnud-presenta-el-informe-mundial-sobre-desarrollo-humano-2014/>, page consultée le 16/01/2015



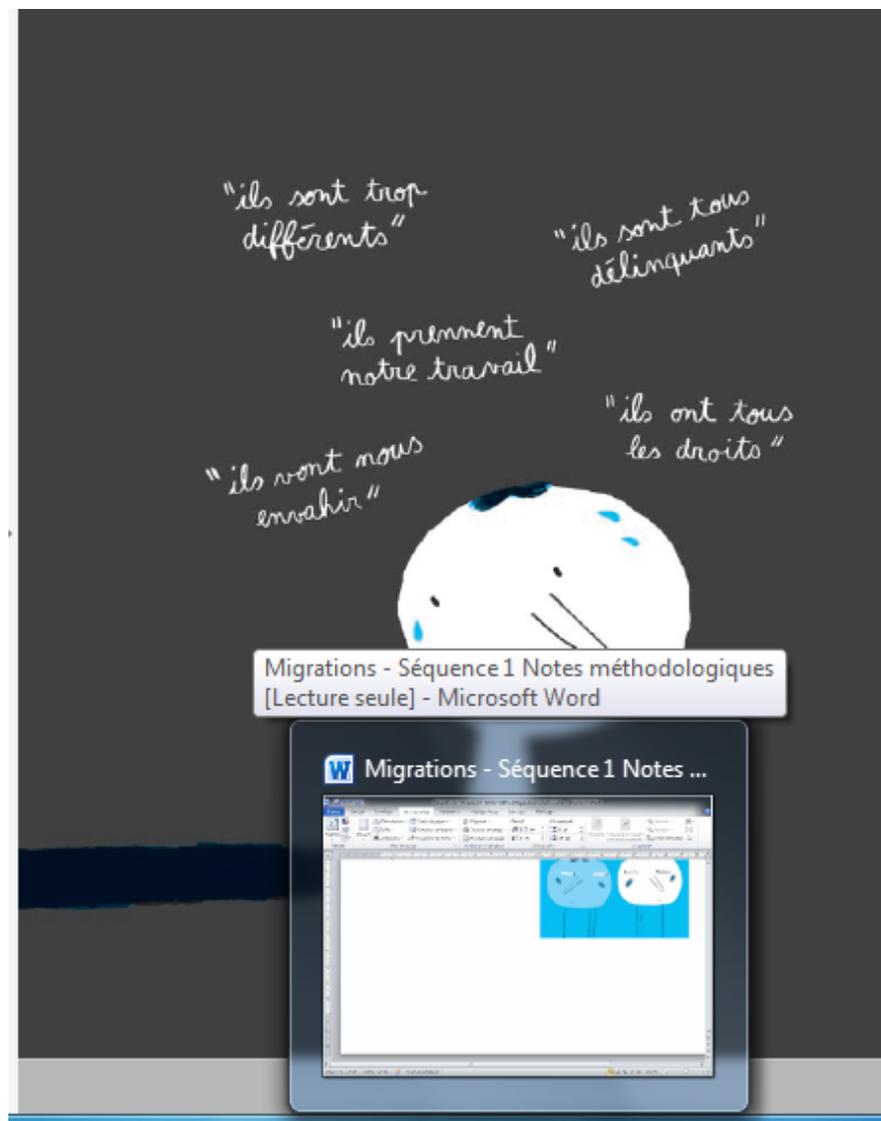
MODULE MIGRATIONS

PETIT GUIDE POUR  
LUTTER CONTRE LES  
**PRÉJUGÉS**  
SUR LES MIGRANTS



**ASSEZ**  
**D'HUMILIATION!**  
Les migrants sont notre monde

*Cimade*  
176 rue de Grenelle, 75007 Paris  
01 44 18 60 50 [www.cimade.org](http://www.cimade.org)



## PRÉJUGÉS

«J'ai peur. J'ai peur parce que depuis un certain temps, je constate que je suis entouré de nombreuses personnes différentes de moi. J'ai peur qu'elles prennent mon travail, j'ai peur qu'elles m'imposent leurs idées et leur religion. Elles sont nombreuses au travail, dans le métro, près de chez moi, dans mon immeuble... J'entends dire que leur nombre a beaucoup augmenté ces dernières années. J'ai peur parce que ces gens ont beaucoup d'enfants et qu'ils finiront par nous submerger. Ils font baisser le niveau des classes de nos enfants. Ils sont très nombreux à être musulmans et cette religion me fait peur parce qu'elle est plus importante à leurs yeux que nos traditions. Je pense que beaucoup viennent pour vivre à nos crochets et profiter de nos avantages sociaux. Ai-je raison d'avoir peur?»

## « Ils vont nous envahir »

Cette question doit être traitée dans un contexte plus large, à la fois géographique et historique. Rappelons d'abord qu'on ne quitte pas son pays de gaité de cœur : on migre parfois dans l'espoir d'une vie meilleure, mais le plus souvent pour échapper à un conflit. La migration est souvent douloureuse en ce qu'elle représente un arrachement à un pays, une langue, des proches. De fait, à l'échelle planétaire, moins d'une personne sur quarante réside à l'étranger.

### Des migrations variées

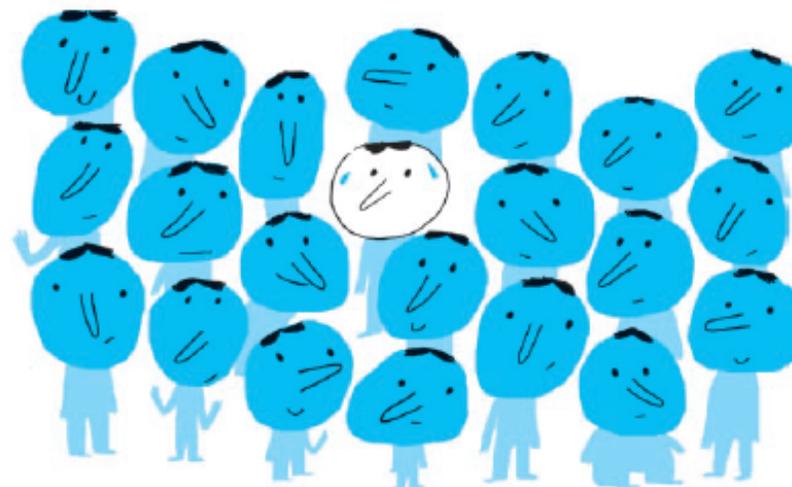
Il faut relativiser l'importance des migrations vers l'Europe par rapport à celles qui se produisent à l'échelle mondiale. En effet, si indéniablement l'Occident attire, dans les faits les hommes s'installent très souvent dans un pays voisin du leur : sur près de 200 millions de personnes qui ne résident pas dans leur pays natal, la moitié se déplace d'un pays du Sud vers un autre pays du Sud, tandis que l'autre moitié va du Sud vers le Nord.

De plus, comparée à certains voisins européens, la France n'est plus un pays d'immigration massive. Le taux d'étrangers vivant en France par rapport à la population totale était de 7% en 2004, contre 20% en Suisse et 10% en Autriche. De même, en 2004, la France comptait 3,2 millions d'étrangers tandis que l'Allemagne en accueillait plus du double.

### Une question de perception

La question des migrations en France doit être replacée dans son contexte historique, car la perception que l'on peut avoir de la situation actuelle découle en partie des politiques passées.

A partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les pouvoirs publics ont fait venir des étrangers pour les besoins de la guerre puis de la reconstruction. Il s'agissait alors de combler les carences en main d'œuvre et pallier le déficit démographique. Ainsi, pendant l'entre-deux-guerres, la France est devenue le premier pays d'immigration au monde proportionnellement au nombre de ses habitants. Cette période d'ouverture a pris fin dans les années 70 : la crise économique a eu pour conséquence la fermeture des frontières et le début d'une politique restrictive.



De cette époque sont issues plusieurs générations d'hommes et de femmes qui ont construit leur vie ici. Leur présence peut contribuer à une surestimation de l'immigration en France car ils sont souvent assimilés à des étrangers ou des immigrants. Pourtant, ils ne sont ni l'un ni l'autre : ils sont nés en France et possèdent pour la plupart la nationalité française.

Cette crainte de l'invasion trouve aussi des causes dans la répartition inégale des migrants en France. Par exemple, si 40% des étrangers résident en Ile-de-France, à l'inverse, la Bretagne, comme d'autres régions, compte moins de 2% de population étrangère.

### Le prétendu "appel d'air"

Enfin, certains pensent que les régularisations massives – comme il y en a eu en France il y a presque dix ans ou plus récemment en Italie, en Espagne et en Grèce – contribueront à rendre notre pays plus attractif et à provoquer un appel "d'air". Ils oublient que c'est la situation économique, politique et écologique des pays d'origine qui est la cause des migrations, et non pas les politiques migratoires des pays d'accueil.



## « Ils ont tous les droits »



On entend souvent dire que les étrangers viennent facilement en France pour profiter indûment des aides sociales et qu'ils obtiennent des papiers sans trop de difficultés. La réalité est bien différente.

### Pas si simple de venir en France

Pour entrer sur le territoire français, la première étape est d'obtenir un visa. Ce sont les consulats qui, dans les pays d'origine, le délivrent et établissent des contrôles. L'attente est souvent très longue et, même quand toutes les garanties sont présentées, le visa peut être refusé sans explications. Le durcissement des conditions d'entrée pousse parfois les étrangers à payer de fortes sommes à des réseaux de passeurs pour entrer illégalement en France, parfois au péril de leur vie.

Pour les demandeurs d'asile, qui s'exilent suite aux persécutions subies dans leur pays, trouver refuge en France devient un véritable parcours du combattant. Les pays européens qui avaient une forte tradition d'accueil semblent tourner le dos à leurs valeurs fondamentales. Les conditions générales d'accueil des demandeurs d'asile les placent dans une grande précarité et la procédure d'examen des demandes présente peu de garanties.

### Acquérir un statut: un véritable défi

Il ne suffit pas d'avoir un travail ou de la famille en France pour obtenir un titre de séjour – carte de séjour temporaire valable un an ou carte de résident valable dix ans. Il faut remplir certaines conditions, variables en fonction du type de demande. Toutefois, le préfet est libre de refuser la délivrance du titre, même si toutes les conditions sont remplies. Ainsi, il est aujourd'hui très difficile pour un étranger d'obtenir des papiers, même s'il est malade, si sa famille est en France ou s'il y vit depuis longtemps.

Aujourd'hui, être né en France ne suffit plus pour avoir la nationalité française. Il faut y résider et faire des démarches, au plus tard à sa majorité, pour déclarer sa volonté d'être français. Pour les personnes nées à l'étranger, la naturalisation n'est pas un droit même si elles remplissent les critères exigés.

### Le droit aux aides sociales

Les étrangers en situation régulière ont droit à des prestations sociales. Ce sont des avantages mérités puisque nombreux sont ceux qui travaillent et paient des cotisations, parfois même sans être autorisés à bénéficier des prestations sociales correspondantes. C'est le cas des personnes qui repartent s'installer dans leur pays après avoir cotisé pendant des années. Les sans-papiers, en revanche, n'ont pas accès à la plupart des prestations sociales, même lorsqu'ils cotisent. Au final, les étrangers en France contribuent plus en cotisations qu'ils ne coûtent en prestations.

Les familles nombreuses sont fréquentes dans la population immigrée. C'est ce qui permet à notre pays d'afficher un taux de natalité à même de garantir le renouvellement des générations. L'objectif des allocations familiales étant de favoriser les naissances, il est normal que ces familles bénéficient d'allocations proportionnelles à leur nombre d'enfants. On constate toutefois que le taux de natalité des populations immigrées tend à se rapprocher de celui des populations d'accueil.

Sur la question des logements sociaux, rien ne montre qu'ils sont plus souvent attribués à des familles étrangères, malgré la grande précarité dans lesquelles vivent certaines d'entre elles. Beaucoup n'ont d'ailleurs pas d'autre choix que d'habiter dans des squats ou des hôtels insalubres.



## « Ils prennent notre travail »



Cette affirmation revient presque toujours, sous une forme ou une autre, dans les débats sur l'immigration. Elle repose sur plusieurs postulats qu'il convient d'examiner de plus près.

### **Du travail pour tous**

Tout d'abord, un travail ne se vole pas. Si les migrants viennent travailler en France ou dans les autres pays européens, c'est qu'il y a des emplois disponibles. On constate d'ailleurs que la population active immigrée issue des pays du Sud occupe essentiellement des emplois peu qualifiés et pénibles, souvent des emplois dont les autres ne veulent pas vraiment. Par ailleurs, malgré leurs diplômes, certains ne peuvent accéder à un métier correspondant à leur spécialité.

Les travailleurs migrants, notamment ceux en situation irrégulière, sont généralement obligés d'accepter de faibles salaires et des conditions de travail précaires. Cela s'explique le plus souvent par l'irrégularité de leur situation. Un statut légal leur permettrait de mieux faire valoir leurs droits.

Enfin, les études montrent que le fait qu'ils acceptent de faibles rémunérations n'a aucun effet significatif sur le niveau global des salaires, même lors d'afflux migratoires importants.

### **Un impact économique positif**

Il est faux d'assimiler le travail de la population immigrée à un travail illégal. Beaucoup de migrants ne travaillent pas dans l'illégalité, soit parce que leur titre de séjour le leur permet, soit parce que, bien qu'en situation illégale, ils ont obtenu un travail déclaré. Ils paient donc des cotisations sociales et des impôts, au même titre que les ressortissants français. D'après une étude allemande, un migrant apporte en moyenne tout au long de sa vie une contribution nette de 50 000 euros aux finances du pays.

De même, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) souligne l'impact positif des migrations dans l'économie des pays européens. Non seulement les migrants ne profitent pas du système, mais ils y contribuent. En effet, la population active immigrée est aussi consommatrice et, de ce fait, participe au développement économique du pays d'accueil. Entre 1991 et 1995, on a constaté dans 15 pays européens une hausse de 1,25 à 1,5% du produit intérieur brut (PIB) due à une augmentation de 1% de la population immigrée. Ces chiffres montrent bien l'impact positif du travail des migrants.

### **Les migrants, acteurs de développement**

En venant travailler en France, les migrants ne coupent pas leurs liens avec leur pays d'origine. Une partie de l'argent qu'ils gagnent ici est envoyée là-bas. De l'argent perdu? Absolument pas, car ils contribuent ainsi au développement de leur pays d'origine. Véritables acteurs de développement, ils ont créé des associations, les OSIM (Organisations de solidarité internationale issues des migrations), afin d'organiser et d'améliorer cette aide. En 2005, le montant des transferts de fonds effectués par des migrants vers les pays en développement a atteint 167 milliards de dollars, soit plus du double de l'aide publique au développement.



## « Ils sont tous délinquants »

Un aperçu rapide des statistiques judiciaires et policières tend à indiquer un lien fort entre délinquance et immigration. En effet, alors que les étrangers représentent 7% de la population résidant en France, ils forment 20% des personnes interpellées et des détenus des prisons françaises. Cette surreprésentation s'explique par des facteurs sociaux et par le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

### Une délinquance sur-représentée

La délinquance est généralement relative au sexe, à l'âge et à l'origine sociale. Or la population étrangère en France est en moyenne plus jeune, plus masculine et plus pauvre. Le taux de chômage dans la population active immigrée représente le double du taux global des actifs. 7% de l'ensemble des ménages résidant en France vivent sous le seuil de pauvreté, mais cette proportion s'élève à 25% pour les ménages dont le chef de famille est maghrébin. Autrement dit, les caractéristiques sociologiques des migrants sont l'une des causes de la délinquance constatée.

Il faut ensuite examiner le rapport à la police. La justice pénale est essentiellement alimentée par la "délinquance du pauvre", de rue, facilement repérée par les policiers (vois sur la voie publique, dégradations, bagarres, etc.). Les étrangers, plus exposés aux contrôles et à la surveillance policière, sont aussi plus souvent arrêtés. Ceci explique qu'ils soient sur-représentés dans les statistiques pénales.

### Des peines inégales

La mécanique du système pénal et de l'administration française à l'égard des migrants accroît encore leur sur-délinquance apparente. D'abord, la France, contrairement à d'autres pays européens, pénalise le séjour irrégulier. Tout ressortissant étranger vivant sur le territoire français sans un titre de séjour en cours de validité est considéré comme délinquant. Il existe également des peines qui concernent spécifiquement les étrangers, qu'ils soient ou non en situation irrégulière, comme l'interdiction du territoire français ou l'arrêt d'expulsion. Une fois prononcées, celles-ci font de l'étranger un récidiviste permanent.

Les étrangers sont aussi jugés plus sévèrement que les Français. A antécédents judiciaires égaux, les étrangers sont plus souvent condamnés à de l'emprisonnement

ferme: 47% contre 35% des prévenus avec casier judiciaire, 38% contre 25% des prévenus sans casier. Lorsque les prévenus n'ont pas de ressources, les juges les condamnent à de l'emprisonnement ferme plutôt qu'à une amende et, de peur qu'ils échappent à la justice française en regagnant leur pays, ils prononcent généralement la détention provisoire et l'emprisonnement sans sursis.

Être pauvre et étranger n'est pas la même chose qu'être pauvre et français, car le premier cumule des handicaps dus à sa situation administrative. Privé de beaucoup des droits qui peuvent lui permettre de s'en sortir, l'étranger voit tout accident personnel (perte d'emploi, de logement, etc.) doubler ses risques de décrochage social et de basculement dans la délinquance. Il rencontrera plus vite l'appareil judiciaire, mécaniquement plus sévère à son égard qu'à l'égard des Français de même condition.





## « Ils sont trop différents »

Autrefois, l'immigré était celui qui venait du village ou du département voisin. Aujourd'hui, il vient des quatre coins du monde. Pourtant, il n'est pas si différent de nous. Il devient même de plus en plus proche, notre mode de vie influençant le sien et inversement. Mais, surtout, sa différence est positive, enrichissante.

### Un métissage culturel réciproque

Les migrants, par définition, sont issus de territoires, de cultures, d'une histoire différents des nôtres. Leurs modes de vie sont différents. Pourtant, certaines pratiques comme la polygamie, l'exclusion, le mariage forcé, condamnées par la loi française, sont en régression, parfois même dans leurs propres pays. Les statistiques montrent que les comportements des immigrés ont tendance à se rapprocher de ceux des non immigrés.

Parallèlement, nous intégrons dans notre quotidien de plus en plus de nouveautés apportées par les migrants, de la cuisine arabe à la médecine chinoise. A l'école, au travail, dans le fonctionnement même de notre démocratie, les migrants, par leur présence, leurs pratiques et leurs luttes, sont un facteur d'évolution important. Sur le plan culturel, les enrichissements mutuels sont source de vitalité et de créativité. Certaines expressions artistiques comme le jazz, le hip hop ou la samba, intrinsèquement liées à des phénomènes migratoires, sont largement répandues.

### Tous musulmans ?

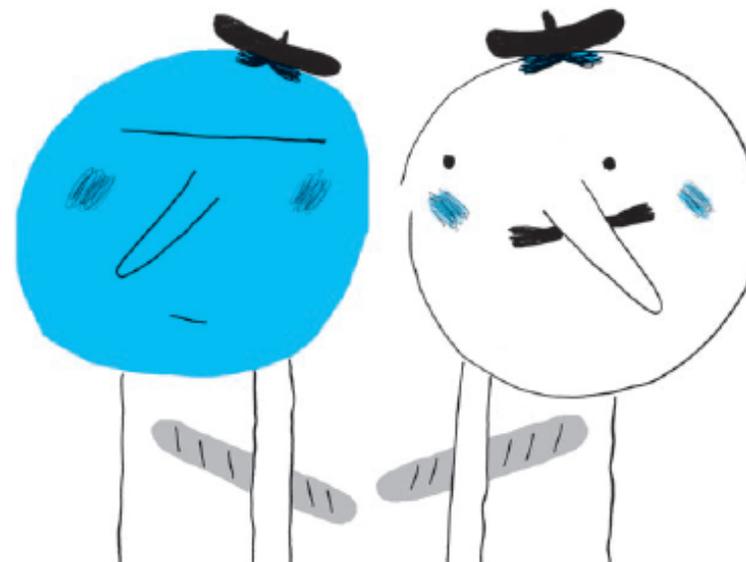
L'islam, souvent associé abusivement à l'intégrisme, voire au terrorisme, inquiète une partie de l'opinion. On constate que jusqu'aux années 1970, la religion n'a posé aucun problème avec les quelques 200 000 immigrés Algériens arrivés en France aux côtés de Polonais, Portugais, Italiens ou Espagnols. Ces migrants, ouvriers ou mineurs, ont trouvé leur place dans une classe ouvrière forte, appuyée par ses organisations syndicales et politiques. Le travail qui constituait à l'époque un cadre d'insertion évident, ne l'est plus aujourd'hui car une grande partie de la jeunesse étrangère ou française d'origine immigrée vit dans la précarité et l'exclusion.

Si beaucoup d'immigrés aujourd'hui sont de confession musulmane, cette religion ne peut pas être considérée comme un obstacle à leur insertion. La proportion de pratiquants chez les musulmans est d'ailleurs relativement comparable à celle des catholiques, des juifs ou des protestants (4% de plus).

### Le défi de l'intégration

Le nombre de demandes de naturalisation reste très élevé. En dépit du renforcement des critères exigés, les migrants souhaitent devenir citoyens français, et ce rapidement après leur arrivée. Beaucoup d'immigrés ont fait des études et sont prêts à participer largement à la vie publique. Leur présence et leur réussite dans les métiers de l'enseignement, de la santé et de la police, entre autres, en sont la preuve.

Ionesco, correcteur d'imprimerie à son arrivée, ou Pablo Picasso, à qui la nationalité française a été refusée deux fois, ne se sont-ils pas insérés dans notre société? Qui se souvient que les Prix Nobel Marie Curie ou Georges Charpak étaient polonais? Des exemples d'intégration réussie à se rappeler...





Ils ne nous envahissent pas,  
Ils n'ont pas tous les droits,  
Ils ne nous prennent pas notre travail,  
Ils ne sont pas tous délinquants,  
Ils ne sont pas si différents  
et leur différence est une richesse...

## Faut-il encore avoir peur?

Notre société doute d'elle-même devant les bouleversements techniques, les incertitudes économiques et la remise en cause de ses croyances religieuses, politiques, morales. C'est pourquoi nous éprouvons le besoin de nous rassurer. Pour cela, quoi de plus facile que d'adopter une attitude raciste en montrant du doigt ceux qui sont différents et que nous jugeons inférieurs ou dangereux?

Le racisme crée de toutes pièces une hiérarchie entre les groupes humains, alors que les savants affirment qu'il n'y a pas de différence biologique entre les hommes. La «Déclaration sur la race et les préjugés raciaux», publiée en 1978 par les Nations unies, encourage les biologistes à rappeler régulièrement l'unité du genre humain et l'absence de validité scientifique de la notion de "races humaines". Les pratiques racistes constituent une violation des droits de l'Homme et sont réprimées par de nombreux pays.

Construction historique, le racisme a été renforcé par l'esclavage et le système colonial qu'il permettait de justifier. Il alimentait soit une logique d'exploitation (des populations noires, des Indiens d'Amérique par exemple), soit une logique d'extermination (l'antisémitisme des nazis entre autres).

Aujourd'hui, le racisme prend souvent des formes plus masquées, plus allusives. Au nom du respect des différences culturelles et religieuses, certains affirment que les étrangers sont définitivement "inassimilables" dans nos sociétés.



Face à ces différences qui, certes, existent, deux attitudes sont possibles:

- dramatiser la différence, renforcer les séparations et les barrières, prôner l'expulsion, bref considérer abusivement que les cultures sont figées et hermétiques entre elles. Pourtant, il n'existe pas de peuple qui ne soit le résultat d'un métissage culturel, remontant parfois très loin dans le temps, ni de culture qui n'ait été influencée par des éléments extérieurs.

- accepter la différence et l'accueillir dans ce qu'elle a de meilleur. Cette dynamique positive tient compte des leçons de l'Histoire qui nous montrent combien les cultures les plus riches sont celles qui ont su profiter des différences et intégrer les apports positifs des migrants.

La peur est mauvaise conseillère puisqu'elle est à l'origine des plus grands désastres de l'Histoire.



## lexique

### étranger

se dit d'une personne qui ne possède pas la nationalité française. Cet état peut changer au cours de la vie d'un individu puisqu'il peut l'obtenir. La notion d'étranger ne recouvre pas celle d'immigré puisque l'on peut être étranger sans jamais avoir migré (c'est le cas des personnes qui sont nées et vivent en France mais qui n'ont pas la nationalité française), ou à l'inverse être immigré mais pas étranger (c'est le cas des personnes qui sont nées étrangères, qui se sont installées en France et ont obtenu la nationalité française).

### migrant

se dit d'une personne qui quitte son pays d'origine pour s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité. Si le terme "immigré" favorise le point de vue du pays d'accueil et le terme "émigré" celui du pays d'origine, le vocable "migrant" prend en compte l'ensemble du processus migratoire.

### demandeur d'asile

se dit d'une personne qui a fui son pays, parce qu'elle y a subi des persécutions ou craint d'en subir, et qui demande une protection à la France. Sa demande d'asile est examinée par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) et la Commission des recours des réfugiés. A l'issue de l'instruction de son dossier, le demandeur d'asile est soit reconnu réfugié, soit débouté de sa demande.

### débouté

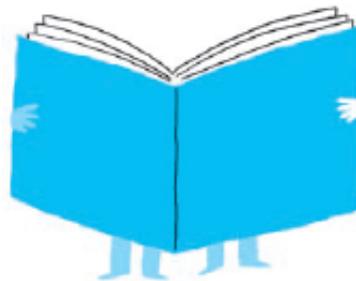
se dit d'une personne dont la demande de reconnaissance du statut de réfugié a été rejetée. Elle devient alors un sans-papiers.

### sans-papiers

se dit d'une personne étrangère qui vit dans un pays sans en avoir obtenu le droit. Cette appellation indique qu'elle n'a pas de papiers l'autorisant à vivre en France (titre de séjour), mais cela ne signifie pas qu'elle soit dépourvue de papiers d'identité (carte d'identité ou passeport, par exemple). Un sans-papiers n'est pas forcément arrivé clandestinement en France : il peut avoir été autorisé à entrer sur le territoire, mais ne pas avoir obtenu l'autorisation d'y rester.

### clandestin

se dit d'une personne qui enfreint les règles relatives au droit de séjourner en France et se soustrait à la surveillance de l'administration. Très souvent, les sans-papiers ne sont pas clandestins car leur situation est connue de celle-ci.



### réfugié

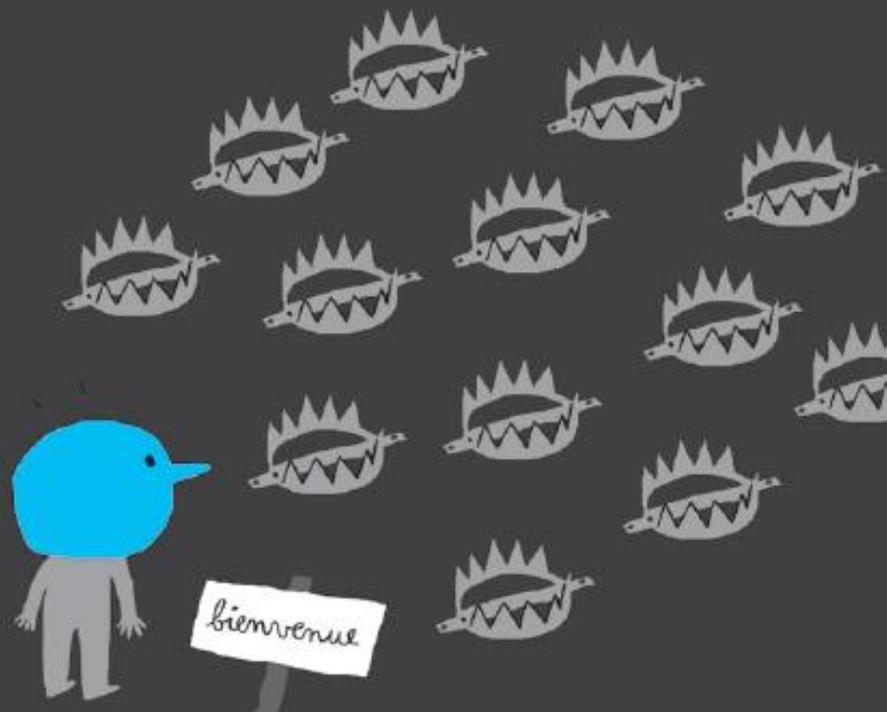
se dit d'une personne à qui la France accorde une protection, en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine du fait de son appartenance à un groupe ethnique ou social, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques.



## bibliographie

- Jacques Audinet, **Le temps du métissage**, Paris, L'Atelier, 1999
- Michael Billig, **Racisme, préjugés et discrimination**, in Moscovici S., Psychologie sociale, Paris, PUF, 2003 [1984]
- Fernand Braudel, **L'identité de la France. Les hommes et les choses**, Paris, Flammarion, 1990
- Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, **Français comme les autres?**, Paris, Presses de Sciences Po, 2005
- Bureau international du travail, **Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée**, rapport n° VI, Genève, 2004
- Cimade, **Les prétoires de la misère**, Causes Communes, hors-série, janvier 2004
- Alain Gresh, **L'islam, la République et le monde**, Paris, Fayard, 2004
- François Héran, **Cinq idées reçues sur l'immigration**, Revue Populations et Sociétés n° 397, janvier 2004
- Annie Kensey, **Détenus étrangers**, Cahiers de démographie pénitentiaire, n°6, mars 1999
- L'Humanité, **Sans-papiers: régulariser, est-ce créer un nouvel afflux?**, Dossier de l'Humanité des débats, 26 juillet 2006
- Jack Lang et Hervé Lebras, **Immigration positive**, Paris, Odile Jacob, 2006
- Laurent Mucchielli, **Délinquance et immigration en France, un regard sociologique**, 2003, disponible sur <http://www.erudit.org/revue/crimina/2003/v36/n2/007865ar.html>
- Olivier Roy, **L'islam mondialisé**, Paris, Le Seuil, 2004
- Pierre-André Taguieff, **Le Racisme**, Paris, Flammarion, 1972
- Nations unies, **Migrations internationales et développement**, rapport n°A/60/871, mai 2006
- Catherine Wihtol de Wenden, **Atlas des migrations dans le monde. Réfugiés ou migrants volontaires**, Paris, Autrement / Le mémorial de Caen, mars 2005

septembre 2006, textes Cimade Ile-de-France/Champagne, rewriting Marielle Perin-Willm, graphisme Charlotte Pancha, illustrations Aurélien Débat



Cette publication a été réalisée dans le cadre de la campagne «Assez d'humiliation!» menée par la Cimade. Créée en 1939, la Cimade est une association qui accueille, conseille et défend les droits des étrangers et demandeurs d'asile en France. Pour avoir plus d'informations, signer la pétition et nous soutenir: [www.assezdhumiliation.org](http://www.assezdhumiliation.org)

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Références d'un livre

Riccardo Petrella : Le Manifeste de l'eau, pour un contrat Mondial,

Erik Orsenna : L'avenir de l'eau

Defourny, Jacques : "Le secteur de l'économie sociale en Belgique", Université de Liège, janvier 1992.

### Références d'un site internet :

[www.acda-peru.org](http://www.acda-peru.org) ACDA

FAO. [www.fao.org](http://www.fao.org). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

UNESCO. <http://fr.unesco.org/>. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

OIT <http://www.ilo.org/> Organisation Internationale du Travail

UNICEF (2014-2015). <http://www.unicef.be> Le droit d'être protégé contre la violence : du Laos à la Belgique. En ligne :

Portail Belgium <http://www.belgium.be>

Arte Boutique <http://boutique.arte.tv/> Inondations : une menace planétaire, documentaire de Marie Wandy disponible chez Arte boutique

Communiqué de presse Amnesty international - CIRÉ - Vluchtelingenwerk Vlaanderen - 17 février 2016

Découvrez cette "Opinion" parue sur le site de la RTBF ce mercredi 24 février 2016.

[http://www.lemonde.fr/culture/article/2012/09/11/nestle-et-le-business-de-l-eau-en-bouteille\\_1757464\\_3246.html#oGZ2bJSbAWfzk9KB.99](http://www.lemonde.fr/culture/article/2012/09/11/nestle-et-le-business-de-l-eau-en-bouteille_1757464_3246.html#oGZ2bJSbAWfzk9KB.99)

<https://blogs.worldbank.org/youthink/eau-et-pauvret-quel-est-le-lien>

<http://www.foodsec.org/dl/elcpages/food-security->

<https://lejournal.cnrs.fr/.../el-nino-lenfant-terrible-du-climat-est-de-retour>

Chriv, Christopher (2012). Faut-il abolir ou régulariser le travail des enfants ? Au Pérou et en Bolivie, les syndicats d'enfants travailleurs militent pour la seconde option. Le monde diplomatique. En ligne : <http://christopherchriv.blog.lemonde.fr/2012/11/30/travail-des-enfants-perou-bolivie-abolir-regulariser/>

Delcor, Frédéric (coord.) (2013). Un enfant exposé aux violences conjugales est un enfant maltraité. Fédération Wallonie-Bruxelles. [http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=uploads/media/EnfantExposeViolenceConjugale\\_publication\\_01.pdf&hash=6b411452808cf24cdea8c3714606157c075e447](http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=uploads/media/EnfantExposeViolenceConjugale_publication_01.pdf&hash=6b411452808cf24cdea8c3714606157c075e447), consulté le 18 avril 2015



Yedan, Ali. (2013). Problématique du travail des enfants en Afrique. L'Afrique des idées. En ligne : <http://terangaweb.com/problematique-du-travail-des-enfants-en-afrique/>, consulté le 6 avril 2015

Duport, Philippe (2013). Le travail des enfants n'a pas disparu en Europe. France Info. En ligne : <http://www.franceinfo.fr/emission/c-est-mon-boulot/2013-2014/le-travail-des-enfants-n-pas-disparu-en-europe-09-04-2013-12-45>, consulté le 17 avril 2015

Govaert, Malvina (coord.) (2010). Les droits de l'enfant en Belgique : quelles sont les obligations de l'Etat ? Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. En ligne :

[http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj\\_super\\_editor/oejaj\\_editor/pdf/seminaire\\_cide\\_9\\_12\\_2009\\_pour\\_sit\\_e.pdf&hash=6ef2eb557faa8c574befdf3818630dbeb5e2b4b4](http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/seminaire_cide_9_12_2009_pour_sit_e.pdf&hash=6ef2eb557faa8c574befdf3818630dbeb5e2b4b4), consulté le 14 avril 2015

Magos, Vicent (coord.) (2002). L'aide aux victimes de maltraitements. La Coordination de l'aide aux victimes de maltraitements. En ligne : [http://www.yapaka.be/files/ta\\_guide.pdf](http://www.yapaka.be/files/ta_guide.pdf), consulté le 14 avril 2015

DGCI, direction de l'information, de l'éducation et de la sensibilisation « L'économie sociale dans les pays du Sud »

Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) : "L'économie sociale dans l'Union Européenne". Rapport d'information élaboré pour le Comité économique et social européen, 2012

Comité National de Liaison des Activités Mutualistes Coopératives et Associatives (CNLAMCA). "Charte de l'économie sociale", 1998.

Lasida, Elena : "L'économie solidaire : une manière nouvelle de penser l'économie". Article apparu dans " L'encyclopédie du développement durable". Disponible en ligne sur le site internet : <http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/terre/5-5-l-economie-solidaire/l-economie-solidaire-une-maniere.html>

Remue-Ménage". Entreprise d'Economie Sociale d'Insertion. Site internet : <http://www.remue-menage.be>

Askunze Elizaga, Carlos : "Economia solidaria" (Economie solidaire). Ed. Hegoa, Bilbao, 2007.

Fraisse, Laurent: "Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique". Article apparu dans la revue " Tiers Monde". 2007/2 (n° 190)

Lasida, Elena : "L'économie solidaire : une manière nouvelle de penser l'économie". Article apparu dans " L'encyclopédie du développement durable". Disponible en ligne sur le site internet : <http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/terre/5-5-l-economie-solidaire/l-economie-solidaire-une-maniere.html>

Centre de Documentation Economie et Finances (CDEF- France). Site internet : <http://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire>

Frémeaux, Philippe : " Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ? Etude réalisée pour le compte de la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et pour la Caisse des Dépôts et Consignations. Janvier, 2012.

Lasida, Elena : "L'économie solidaire : une manière nouvelle de penser l'économie". Article apparu dans " L'encyclopédie du développement durable". Disponible en



ligne sur le site internet : <http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/terre/5-5-l-economie-solidaire/l-economie-solidaire-une-maniere.html>

Le nouvel observateur/ économie (juin, 2015)

Le portail solidarité. Site internet : <http://www.portail-solidarite.org/domaines/economie-sociale-et-solidaire>

[www.furan-animations-eedd.org](http://www.furan-animations-eedd.org)

Portail environnement de Wallonie :

[http://environnement.wallonie.be/de/eso/eau\\_distribution/](http://environnement.wallonie.be/de/eso/eau_distribution/)

La société Wallines des eaux : <https://www.swde.be/fr/infos-conseils/votre-facture-a-la-loupe/le-cout-de-leau>

Le monde diplomatique : <http://blog.mondediplo.net/2007-04-18-Les-Etats-unis-ont-soif-de-l-eau-du-Canada>

Environnement et Changement climatique Canada : <http://www.ec.gc.ca/eau-water/Default.asp?lang=Fr&n=65EAA3F5-1>

Conso Globe : <http://www.planetoscope.com/consommation-eau/135-consommation-d-eau-par-habitant-dans-le-monde.html>

Aquiris, la station d'épuration de Bruxelles-Nord: <http://www.aquiris.be/faq.php#a>

Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran : <http://www.seor.dz/>

Futura sciences : <http://www.futura-sciences.com/magazines/sciences/infos/actu/>

<http://www.toutteleurope.eu/les-politiques-europeennes/immigration-et-asile/synthese/les-etats-membres-de-l-espace-schengen.html>

<http://www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-dasile-bilan-2015#sthash.4z18qjsw.dpuf>

### **Références d'un film :**

Films ACDA

Le voyage de l'eau, AquaWal, Ministère Wallon de l'Environnement, Jami Gourmaud, Belgique,

### **Références d'une photo (libre de droit):**

Photos ACDA

Pixabay [www.pixabay.com](http://www.pixabay.com)

Wikipedia [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)

Flickr

Facture SWDE